LES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE EN AMÉRIQUE DU NORD LA TENTATIVE RATÉE DE 1878 F. Jean LAPROTTE

La tentative d'établissement des Frères à Saint-Denis-sur-Richelieu (province de Québec, Canada), en 1878, a été précédée de plusieurs autres au Canada et aux Etats-Unis. Voici ce que relatent les documents les plus anciens :

- 1) Dans une lettre à l'abbé Ruault, Jean de la Mennais écrit le 14 juin 1841: "Je verrai l'évêque de Montréal (..) qui a retardé son départ pour Rome ayant appris que j'allais arriver à Paris ".¹
- 2) Cet évêque de Montréal, c'est Mgr Ignace Bourget (1840-1885) qui a accueilli les Frères des Écoles chrétiennes alors qu'il était coadjuteur de Mgr Jean-Jacques Lartigue (1836-1840).
- 3) En 1843, le 18 août, l'abbé Joseph Sabin Raymond, prêtre du diocèse de Montréal, écrit à M. de la Mennais². Le 23 août, l'abbé Jean répond par la négative;
- 4) En 1850, le 23 juillet, c'est Mgr Modeste Demers, évêque de Victoria (1847-1871), en Colombie Britannique, qui écrit à Ploërmel³. La demande n'aboutit pas.
- 5) Le 22 avril 1856, Mgr Armand-François de Charbonnel, évêque de Toronto (1850-1860), fait passer sa demande par le directeur du Grand Séminaire de Nantes. Le 18 novembre, à la suite d'une nouvelle tentative, le Père répond qu'il ne peut envoyer de Frères.⁴
- 6) D'autres demandes parviennent des Etats-Unis : Orégon, Tennessee, Kentucky, Ohio, New-York. La réponse classique est bien connue :

"Cela m'est impossible (..) Tout ce que je puis faire, c'est de former des Frères dans ma maison, si (on) veut m'envoyer des jeunes gens et payer leur pension et leur voyage".

7) Si on excepte les îles Saint-Pierre et Miquelon, territoire français où les Frères sont arrivés en 1842, c'est à Saint-Denis-sur-Richelieu, en 1878, que séjourneront les premiers Frères de l'Instruction chrétienne arrivés en

³ AFIC. 115.06., 1384.

¹ Lettre autographe, AFIC, 46-A-109.

² AFIC. 115.06.

⁴ AFIC. 115.06.

Amérique du Nord. Ils n'y demeureront qu'un seul mois. Les pages qui suivent tentent de raconter comment s'est déroulée cette aventure.

M. Antoine O'Donnell à Ploërmel

La première tentative sérieuse d'amener les Frères de l'Instruction chrétienne à s'établir au Québec remonte à 1876 alors que M. O'Donnell, curé de Saint-Denis-sur-Richelieu, dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, arrive à Ploërmel au mois de mars et y séjourne une huitaine de jours. Il vient, au nom de son évêque, Mgr Louis-Zéphirin Moreau (1875-1901), proposer au Frère Cyprien, supérieur général des Frères de l'Instruction Chrétienne, la fondation d'une école dans sa paroisse, avec l'idée d'y adjoindre plus tard un noviciat et d'en faire la maison principale d'une nouvelle province de la congrégation.

Le conseil accepte la demande

Une réponse favorable rejoint M. O'Donnell à Rome, et il s'empresse de répondre au Frère Cyprien :

"A mon arrivée à Rome, hier soir on m'a remis les plus belles étrennes et la plus douce consolation de mon voyage. C'était votre lettre. Mille et mille fois merci de la décision de votre Conseil, de toute votre bonté, Monsieur le Supérieur Je serai à Ploërmel vers la fin de juin pour vous dire combien je suis heureux d'être l'instrument de Dieu dans la fondation de la mission de vos Frères au Canada". ⁵

Mgr Moreau est prêt à accueillir les Frères

"Permettez-moi, bien cher Frère, de vous prier très instamment et au nom de ma chère et nombreuse jeunesse de nous envoyer au plus tôt de vos bons Religieux. Nous en avons un immense besoin dès maintenant pour la Ville Épiscopale et pour deux ou trois autres grandes localités. Notre pays ayant encore heureusement conservé toute sa foi, il y a un espoir bien fondé que le noviciat sera alimenté et que dans peu d'années, votre maison Canadienne comptera un bon nombre de sujets ".6"

"Je ne puis me figurer, bien cher Frère, que vous me laisserez languir encore deux ans. De grâce envoyez-nous en de suite, au moins trois, pour ouvrir à l'automne la maison principale, qui sera dans

_

⁵ L'abbé Jean-Baptiste Allaire, auteur de l'histoire de Saint-Denis-sur-le-Richelieu, parle de deux visites de M. Antoine O'Donnell à Ploërmel (lettre de l'abbé O'Donnell à Mgr Moreau le 30 mai 1876).

⁶ Lettre du 6 avril 1876. AFIC, 250-09.1.

la paroisse de mon digne Curé, MrO'Donnell. Le bon Dieu lui enverra immédiatement, j'en suis sûr, de bons sujets pour le noviciat, lesquels seront prêts dans quelques années à se charger des importantes et populeuses écoles de la Ville Épiscopale. Il y a si longtemps que je soupire et que je prie le ciel pour cet objet, que je ne puis croire qu'il me faille passer quelques années encore sans cette fondation d'un si impérieux et si pressant besoin.

(..) En voilà bien assez, très cher Frère, pour vous exprimer la véhémence de mon désir, et vous démontrer clairement que vous n'aurez, de ma part, ni paix, ni trêve que vous ne m'ayez promis une colonie de vos Frères pour août ou septembre prochain.

Je sens néanmoins le besoin de vous demander pardon d'y aller avec tant de hardiesse vis-à-vis de vous. Que voulez-vous, c'est une secrète et intime confiance qui m'anime, et à laquelle je ne puis résister".⁷

Le Frère Cyprien dit son intérêt pour l'oeuvre envisagée.

Le Frère Cyprien, poussé par les travaux du chapitre extraordinaire de 1876, qui tint deux sessions (mai et août) et approuva les nouveaux statuts de la congrégation, ne disposait que de peu de temps pour entretenir une correspondance serrée avec Mgr Moreau. Ce n'est que le 22 juillet qu'il peut écrire à ce dernier :

"Si du moins, par compensation, j'avais pu me rendre à votre désir et vous annoncer que je vous enverrais <u>prochainement</u> les Frères que vous me demandez avec de si vives et si aimables instances; mais, malheureusement, cela ne m'est pas possible. Tout ce que je pourrai faire ce sera de tenir à ma parole et de vous envoyer les Frères promis dans deux ou trois ans.

Oh! Si des circonstances heureuses me venant en aide me permettent d'aller plus vite, je les saisirai avec bonheur, soyez-en sûr : j'en prends volontiers l'engagement".⁸

Mais il semble que les supplications pressantes de Mgr Moreau aient pu influencer le Frère Cyprien qui est prêt à modifier son projet :

"En réponse à la lettre dont Votre Grandeur a bien voulu m'honorer le 10 de ce mois, je m'empresse de lui dire que, ne pouvant pas me rendre ponctuellement à son désir, je ferai du moins tout ce qui dépendra de moi pour m'en rapprocher le plus possible. J'enverrais donc les

_

⁷ Lettre du 29 avril 1876, AFIC, 250-09.1.

⁸ Lettre du 22 juillet 1876. Arch. dioc. de St-Hyacinthe, VIII.B.2.

Frères en <u>1878</u>, au lieu de <u>79</u>, époque à laquelle je les avais promis. Le retard de quelques mois (douze tout au plus) sur l'époque indiquée par Votre Grandeur, ne devrait pas, me semble-t-il, faire une grosse difficulté. Et quant aux bons Frères des Écoles Chrétiennes, il suffira de leur dire, sans doute, que Votre Grandeur a pris des arrangements avec une autre Congrégation sans qu'il soit besoin d'entrer dans les détails, etc". ⁹

Mais il y a les Frères des Écoles Chrétiennes tout proches.

A quoi tient cette allusion à la présence des Frères des Écoles chrétiennes dans le paysage de Saint-Hyacinthe ? L'explication nous est fournie dans la lettre de Mgr Moreau au Frère Cyprien (10 août 1876) :

"Ce délai, je vous l'avouerai tout candidement, me met dans l'embarras, et voici pourquoi. Les Frères des Écoles Chrétiennes m'ont offert de venir prendre dès cette année, les écoles de ma Ville Épiscopale. Une circonstance s 'v est opposée, et je n'ai pas manqué d'attribuer cet obstacle à un trait de providence, qui veut que notre Ville soit instruite par vos Frères, plutôt que par ceux du Vénérable De Lassale. Ces bons Frères ne pouvant pas venir cette année, m'ont assuré qu'ils seraient à ma disposition l'année prochaine. Je leur suis bien reconnaissant du désir qu'ils ont de voler à mon secours, mais comme il est décidé que otre Institut sera celui du Diocèse, il est tout juste que les membres soient instituteurs de la Ville Épiscopale, et que de là, comme de leur centre naturel, ils se répandent dans le Diocèse (..) Vous ne pouvez me donner des Frères que dans deux ou trois ans, et ceux des Écoles Chrétiennes s'offrent à venir dès l'année prochaine, et nos écoles ont un besoin urgent d'instituteurs religieux. De grâce, Cher Frère, faites donc un effort suprême pour me donner quatre Frères qui se rendraient ici pour commencer les classes en Septembre 1877". 10

(...) Veuillez, je vous en prie, ne pas perdre de vue ma position vis-àvis des Frères des Écoles Chrétiennes. Je les demandais avec instance depuis cinq à six ans : alors je n'étais que Vicaire Général et Curé de la Cathédrale. Aujourd'hui que je suis évêque, et que vous voulez bien me promettre de venir travailler dans mon Diocèse, je ne dois pas appeler surtout dans ma Ville, d'autres ouvriers que vous Chers Frères de l'Instruction Chrétienne, que j 'aime déjà de tout mon coeur et que j

⁹ Lettre du 27 août 1876. Arch. dioc de St-Hyacinthe, VIII.B.2.

 $^{^{\}rm 10}$ En réalité, les Frères des Écoles Chrétiennes n'enseigneront jamais à Saint-Hyacinthe.

Mgr Moreau n'est pas un homme à lâcher facilement.

Autant le Frère Cyprien accuse des délais dans ses réponses, à cause du grand nombre de religieux auxquels il doit accorder une attention personnelle et des démarches et des visites multiples que nécessite une administration fortement centralisée, autant l'évêque de Saint-Hyacinthe semble disposer du temps suffisant pour poursuivre l'objectif qu'il s'est fixé : obtenir des F.I.C. dans les plus brefs délais.

Entre le 6 avril 1876 et le 5 octobre 1878, Mgr Moreau a écrit au moins treize lettres au Frères Cyprien, trois au Frère Alpert et une à l'évêque de Vannes.

Le Frère Cyprien, de son côté, devait se contenter de n'en écrire que six à Mgr Moreau et deux au Frère Alpert.

Le Frère Cyprien précise sa promesse.

"Ce n'est point par hasard que j'inscris le nom de St Joseph en tête de cette lettre : c'est qu'il est évident pour moi que ce grand saint vous protège d'une manière étonnante.

Et, en effet, voilà quinze jours au moins que j'ai reçu votre honorée lettre. Impossible, jusqu'aujourd'hui de trouver un moment pour y répondre. Demain matin, à 4 heures, je suis obligé de partir pour Paris. Et me voilà conséquemment forcé de vous répondre le jour même du Patronage de ce puissant protecteur, que vous invoquez si ardemment dans votre excellente lettre. Or oserais-je vous refuser tous les deux un pareil jour ? Non, cela ne m'est pas possible. Et cependant voyez ! presque chaque jour je reçois des demandes, et j 'adresse des refus de tous les côtés ; le diocèse de St-Hyacinthe seul fait exception : comment cela se fait-il ?

Ainsi donc, Monseigneur, grâce à St Joseph, le Diocèse de St-Hyacinthe recevra sept ou huit Frères l'année prochaine : 4 pour St-Denis et 3 ou 4 pour la Ville Épiscopale. Votre Grandeur, Monseigneur, peut préparer toutes choses en conséquence." ¹²

Et dans une lettre à M.O'Donnell, il écrit encore : "La manière si intelligente et si dévouée dont Monseigneur et vous comprenez nos intérêts, en même temps que ceux du Diocèse, me porte à vous donner l'espoir d'accorder en effet à Sa Grandeur les 2 ou 3 Frères qu'Elle me fait

-

¹¹ Arch. dioc de St-Hyacinthe. Registre 1.7 p. 362.

Lettre du 22 avril 1877. Arch. dioc. de St-Hyacinthe, VIII.B.2.

l'honneur de me demander pour un 3e établissement, celui de Farnham. Priez bien N S. et sa sainte Mère et st Joseph qu'ils m'en donnent les moyens". 13

Mgr Moreau éclaire le décor dans lequel vivront les Frères.

Dans sa lettre du 23 novembre 1877, l'évêque de Saint-Hyacinthe remercie le Frère Cyprien de la promesse faite à M. O'Donnell d'un collège commercial à Farnham et l'assure que les F.I.C. deviendront bientôt l'Institut du Diocèse, et Saint-Denis, la maison-mère de l'Institut au Canada.

Il fournit également maints détails sur la population scolaire, les programmes, le nombre de professeurs des trois écoles destinées aux Frères à Saint-Hyacinthe, Farnham et Saint-Denis.

Le 9 avril 1878, il décrit le paysage dans lequel évolueront les Frères et pose de nombreuses questions :

- "La commission d'écoles de cette ville (Saint-Hyacinthe) est toujours dans la disposition de confier ses écoles de garçons à vos chers Frères.
- Elle désire être renseignée au plus tôt sur plusieurs points (..) afin de mettre d'avance toutes choses sur le pied que vous désirez.
- Envoyez-nous bientôt le Frère que vous placerez à la tête de votre fondation canadienne.
- Les commissaires attendent l'arrivée du Frère pour être renseignés : il est toujours plus facile de s'entendre de vive voix que par écrit. Faites-moi savoir combien de Frères vous enverrez pour chacune des trois maisons de Saint-Hyacinthe, Saint-Denis et Farnham.
 - Quel montant annuel exigerez-vous pour chaque Frère?
- La commission scolaire fera-t-elle meubler la maison ou paiera-telle un certain montant pour chaque Frère pour l'ameublement de la maison que les Frères achèteraient alors eux-mêmes?
 - Enverrez-vous des Frères enseignant 1 'anglais?
- Si non, engageront-ils eux-mêmes des professeurs d'anglais ou les commissaires devront-ils le faire ?

Il ne serait pas bon qu'il en fût ainsi, car vos Frères y trouveraient de graves inconvénients.

Tels sont les principaux points sur lesquels vous voudrez bien me répondre à votre premier loisir, dans le cas où le Fr. Directeur ne nous

¹³ Lettre du 31 octobre 1877. Arch. dioc. de St-Hyacinthe.

Le Frère Cyprien redonne signe de vie.

Le supérieur général des Frères qui n'avait correspondu avec l'évêque depuis plus d'un an, sa dernière lettre datant du 22 avril 1877 (il avait toutefois écrit à M. O'Donnell le 31 octobre), apporte quelques réponses aux questions de Mgr Moreau dans sa lettre du 1er mai 1878 :

"Le E Directeur Principal du Canada vous arrivera bientôt pour régler toutes choses avec vous. Par suite de circonstances indépendantes de ma volonté, il ne pourra partir que vers la fin du mois de juin (..) et les autres Frères ne pourront guère arriver qu'en septembre.

Il est très probable que, dans les commencements, nous serons obligés d'employer quelques professeurs laïques, au moins pour l'anglais. Du reste, tout se réglera avec le Frère Directeur

(...) Je suis plein de confiance, Monseigneur, que, sous le haut patronage de Votre Grandeur et avec sa paternelle bénédiction, cette oeuvre se développera et produira le plus grand bien". ¹⁵

Arrivée des premiers Frères au Québec.

Le 13 juillet 1878, le Frère Alpert ROPERT et le Frère Rodriguez MAHE quittaient Ploërmel pour le Havre. Le 15, ils s'embarquaient sur le Labrador et le 23, à 10 h, ils arrivaient à New York. Mais laissons au Frère Rodriguez le soin de raconter son arrivée au Québec¹⁶:

"Le soir même, nous prenions le train pour Montréal et le lendemain à 10 h, après avoir passé la nuit en chemin de fer, nous étions à Montréal chez les Prêtres de Saint-Sulpice. Dans l'après-midi, nous continuâmes notre voyage, partie en railway, partie en cabriolet. Le soir même, à 18 h, nous étions à St-Denis-sur-Richelieu.

A peine avait-on aperçu, à l'entrée du village, notre cabriolet et les deux hommes, au costume inconnu, qui s'y trouvaient, qu'un groupe de curieux ne tarda pas à se former. Pendant que nous nous informions de la demeure de M le Curé 0 'Donnell, celui-ci sortit du presbytère et accourut

.

¹⁴ Arch. dioc de St-Hyacinthe, Registre I.7-9

¹⁵ Arch. dioc de St-Hyacinthe, VIII.B.2

¹⁶ Le Frère Rodriguez Mahé a rendu public, en 1926, un texte qui raconte la tentative d'établissement des Frères en 1878. C'est de ce document dont nous voulons parler quand nous utilisons le mot "historique" : *Historique de l'essai d'établissement de la congrégation au Canada*, copie conforme à l'original, AFIC, 422.2.002.

nous recevoir à notre descente du cabriolet. Il reconnut le Frère qui, pendant son séjour à Ploërmel, avait eu quelques relations avec lui. Je présentai à Mr le Curé le F. AlpertMarie, chef de la mission : F. AlpertMarie avait quarante-sept ans, et j'avais trente ans. M le Curé télégraphia de suite notre arrivée à Monseigneur. Au bout d'une demiheure de conversation, on se mit à table. Après avoir fait honneur à la cuisine canadienne, les voyageurs qui venaient de passer, à la descente du bateau, une nuit en chemin de fer, acceptèrent volontiers, à dix heures du soir, de monter dans leurs chambres prendre un repos pendant que le roulis ne viendrait pas les bercer. Je ne m'éveillai qu'à dix heures le lendemain. En ouvrant la fenêtre de ma chambre, j'aperçus, flottant au vent sur un grand et bel édifice, un drapeau aux trois couleurs, le drapeau de la France, qui est aussi le drapeau canadien : délicate façon à laquelle avaient eu recours les jeunes gens de la localité pour saluer notre arrivée". I'

Rencontre avec M. Joseph Cosson.¹⁸

"La première personne, mais étrangère au presbytère, qui vint nous saluer fut un M. Cosson, directeur de l'école Saint-Denis-Richelieu depuis plusieurs années. J'avais appris à Ploërmel qu'un ex-ancien des nôtres était instituteur à Saint-Denis-Richelieu, et ce renseignement ne me remplit pas d'estime pour quelqu 'un qui avait quitté la France et, sans doute, pas sans motif. M Cosson connaissait notre costume pour l'avoir porté, et quand nous lui dîmes nos noms, il parut ne pas les entendre pour la première fois. Il avait su par M. le Curé que des Frères de Ploërmel viendraient à Saint-Denis.

Ce fut lui sans doute qui avait fait connaître notre Congrégation à M Le Curé de Saint-Denis et par celui-ci à l'évêque de Saint-Hyacinthe. M. Cosson aurait été, peut-être, l'inspirateur du voyage à Ploërmel de M 0 'Donnell pour demander des Frères de notre Congrégation (..) M. Cosson nous témoigne de suite une affection de confrère, et allait nous être bien utile dans les circonstances pénibles où nous allions nous

_

¹⁷ Archives des EI.C.P., Rome, 422.2-002.

¹⁸ Joseph COSSON, de son vrai nom, Joachim CATO, entre chez les Frères de l'Instruction Chrétienne, en 1854, sous le nom de Frère Vincent-Ferrier. En 1872, il doit quitter la Congrégation et s'en vient donner des leçons à Montréal jusqu'au jour où il obtient la direction de l'école Saint-Denis. Quand il apprend l'arrivée des Frères, il demande à rentrer dans la Congrégation et prend alors le nom de Frère Hyacinthe. Après le retour des deux autres Frères en Bretagne, il se joint aux Frères d'Haïti. Après quelques mois, il quitte de nouveau la Congrégation.

trouver et auxquelles j 'étais, personnellement, loin de m'attendre".

De quelques impressions désagréables.

"Le dimanche, 27 juillet, les paroissiens de Saint-Denis nous virent aux offices et nous causâmes, bien involontairement, à Monsieur le Curé un premier ennui. Il voulait nous faire revêtir le surplis pour assister au choeur à la grand-messe. Nous ne nous rendîmes pas à son désir, parce que nos Règles nous défendaient de prendre surplis ou chape. 19

Dès le second jour après notre arrivée, le Frère Alpert s'entretint avec Monsieur le Curé des conditions de notre fondation au Canada, et particulièrement dans le diocèse de Saint-Hyacinthe. Monsieur 0 'Donnell déclara qu'il n'en avait pas été question, lors de son voyage à Ploërmel; qu'il n'en avait rapporté que la promesse que deux Frères se rendraient à la fin d'août à Saint-Denis. D'ailleurs, ajouta Monsieur le Curé, vous ne pouvez songer à vous établir dans le pays autrement que les autres congrégations enseignantes. N'était-ce pas nous dire que nous devions nous compter heureux d'être, à n'importe quelles conditions, accueillis dans ce pays? Il était évident que les négociations allaient devenir épineuses. Nos Supérieurs souhaitaient que l'Institut se développât au Canada : mais les conditions qui devaient présider à l'établissement des Frères n 'avaient pu être traitées lors du voyage de Monsieur O'Donnell. Le Frère Alpert avait-il reçu, à notre départ de Ploêrmel, pleins pouvoirs pour traiter la question des fondations, tout en sauvegardant les intérêts de l'Institut? Je ne l'ai jamais su ni de lui ni des Supérieurs.²⁰

Nous qui croyions - du moins, je le croyais - qu'à notre arrivée au Canada, nous n'aurions eu, pour faire connaître notre Institut, qu 'à travailler à l'école de Saint-Denis, destinée à être la maison-mère, nous commencions à voir s'évanouir la confiance, la joie qui remplissaient notre coeur à notre départ pour l'Amérique.

Le mardi 29 juillet, Monsieur le Curé nous conduisait à Saint-Hyacinthe saluer Sa Grandeur Mgr Moreau. L'évêque, entouré de

9

¹⁹ En effet, dans l'édition de 1865 du *Recueil à l'usage des Frères*, nous lisons au titre V, 18 : *Ils conduiront les enfants à l'église, ou aux processions, toutes les fois que les curés le désireront ; mais il ne prendront jamais ni surplis, ni chape.* Mais, dans l'édition de 1876 du *Recueil* cette interdiction est supprimée.

²⁰ Les archives de la Congrégation ne possèdent aucune lettre accréditant les deux frères pour mener les négociations.

quelques dignitaires ecclésiastiques, nous reçut dans un petit appartement de l'évêché. Après quelques paroles de bienvenue que nous adressa froidement l'évêque, Sa Grandeur ajouta qu'elle espérait que nous donnerions toujours et partout le bon exemple. Puis, sans transition, brusquement, Sa Grandeur parla de Monsieur Cosson comment le connaissait-elle ? - mais en termes voilés, que c'était un ancien Frère de Ploérmel venu se réfugier au Canada. Ah! certes, ce n'était pas à pareil entretien que nous nous attendions pour notre première visite à l'évêque dans le diocèse duquel nous avions l'intention de nous établir. Au repas qui suivit, composé d'une vingtaine de prêtres, on ne nous indiqua pas de place. Nous allâmes nous asseoir à l'extrémité de la table; mais Monsieur le Curé de la Cathédrale, quittant sa place, vint partager avec nous l'honneur des dernières places. Nous rentrâmes le soir à Saint-Denis, rapportant de notre visite à l'évêque du diocèse notre première pénible impres sion du Canada". 21

Saint-Hyacinthe est devenu un champ de bataille.

Si le Frère Rodriguez relate abondamment les impressions désagréables qu'il a ressenties dans les premiers instants qui suivirent son arrivée et dont le souvenir est toujours vivace 48 ans plus tard, Mgr Moreau, de son côté, ignore tout ce que ressentent les Frères. Ne se trouvent-ils pas avec M. O'Donnell, un homme affable et accueillant?

Un problème plus épineux préoccupe l'évêque. Il ose même en faire part au Frère Cyprien :

"J'ai eu le bonheur de bénir et de presser sur mon coeur dans le cours de la semaine dernière vos deux excellents Frères Alpert-Marie et Rodriguez, qui nous sont arrivés en très bonne santé. Comme je vous remercie bien affectueusement de les avoir envoyés à l'avance! La chose était bien nécessaire, car je dois vous dire que l'oeuvre de l'introduction de vos religieux dans le Diocèse est traversée et même persécutée, comme au reste toutes les oeuvres de ce genre. C'est dans ma ville épiscopale que la fondation rencontre surtout de l'opposition. Les Commissaires d'écoles ont refusé les Frères, quoiqu'ils sachent bien que la très grande majorité des parents et des contribuables au fond des écoles, préfère de beaucoup les religieux aux instituteurs laïques (...) J'ai donc décidé d'ouvrir une école indépendante qui serait confiée à vos Frères. A l'heure qu'il est, près de 80 enfants doivent fréquenter cette école, et je ne serais pas surpris qu'à l'ouverture des classes, au commencement de septembre, il y en eût une centaine. Je

_

²¹ AFIC, 422.2.002.

bénis le bon Dieu de l'esprit de sacrifice et de foi qu'il a inspiré aux parents de ces enfants, car à part des taxes scolaires et mensuelles qu'il faudra payer aux commissaires, ils se sont engagés à payer mensuellement trois à quatre francs par chaque enfant qui fréquentera l'école indépendante sous la régie de vos Frères.

- (..) Il a été convenu la semaine dernière entre frère Alpert-Marie et moi, que deux Frères seulement seraient demandés pour cette école et le bon Frère a dû vous écrire en conséquence. J'ai pensé depuis que trois Frères ne seraient pas de trop et seraient même nécessaires pour 80 à 100 enfants. C'est une lutte que nous engageons avec les partisans des écoles laïques, et il est extrêmement important pour le succès de la fondation, que la victoire nous soit acquise dès la fin de l'année scolaire que nous allons commencer bientôt.
- (..) Je ne connais pas encore le résultat de la visite du Frère Directeur à Farnham, ni les arrangements qui ont été conclus avec le Curé et les Commissaires d'écoles. J'ai confiance néanmoins que tout s'est bien passé, et que l'oeuvre n'aura pas de difficultés sérieuses à rencontrer dans cette localité. Quant à St-Denis, tout paraît aller à merveille". ²²

Le Frère Alpert regarde, questionne, écrit.

Le même jour, Mgr Moreau écrit encore au Frère Alpert, de retour à Saint-Denis après une visite au curé de Farnham. Il lui parle de la lettre qu'il vient d'envoyer à son supérieur, reprend substantiellement les propos de sa première lettre et termine ainsi :

"Il me tarde de connaître le résultat de votre entrevue avec le Curé de Farnham. J'espère qu'il y a eu entente, et que vous avez pu accepter la position. Je serais heureux dans tous les cas que vous m'en disiez un mot à votre premier loisir. Si vous préférez venir me voir, je vous prie de ne venir que mardi prochain, car je serai absent jusque là pour assister à une consécration épiscopale qui aura lieu dimanche prochain a Ouébec". ²³

De son côté, le Frère Alpert visite, regarde, questionne. Son activité nous est racontée par le Frère Rodriguez dans la suite du récit de 1926 que nous avons commencé plus haut :

"Conduit par Monsieur le Curé, le Frère Alpert visita les localités où, plus tard, nous ouvririons des écoles. Je n'accompagnai pas, n'ayant

²² Lettre du 1er août 1878. Arch dioc. de St-Hyacinthe. Registre 1,9 p. 147.

²³ Au Frère Alpert, le 1er août 1878. Arch. Dioc de St-Hyacinthe. Registre 1,9, p. 150.

pas été prié, le Frère Alpert dans ces diverses visites.

Dès le 31 juillet, une première lettre au Supérieur Général partit pour Ploërmel. Elle faisait connaître une situation différente de celle qu'on lui avait dépeinte, lors du voyage de Monsieur O'Donnell. Une seconde lettre, le 3 août, puis une troisième, le 5 août, continuaient à renseigner le Supérieur. Je n'eus aucune part à la rédaction de ces lettres. Le Frère Alpert me demanda - ce qu'il n'avait pas fait pour ses deux premières - d'apostiller la troisième. Après l'avoir lue attentivement, après avoir réfléchi, après avoir été prier devant le Saint-Sacrement, tellement cette lettre était de nature à avoir de grandes et graves conséquences, j'apostillai en marge de la première page en ces termes : "Le rapport ci-inclus ne me semble que l'expression de la vérité; nous ne pourrons, je crois, nous établir dans ce pays qu'au prix de sacrifices d'hommes et d'argent. Que le ciel éclaire nos Supérieurs dans la grave décision qu'ils vont prendre".

En attendant la réponse du Frère Cyprien (5-10 août).

"Aux trois lettres du 31 juillet, 3 août et 5 août, une réponse ne pouvait nous arriver avant le 13 août. Un peu pour nous distraire, mais surtout pour nous instruire sur la question des écoles au Canada, nous acceptâmes l'offre généreuse que nous fit Monsieur Cosson d'un voyage à Québec. Nous étions de retour à Saint-Denis le 10 août. Du 10 au 15, le Frère Alpert fit deux voyages à l'évêché sur le désir de Monsieur le Curé. Une question préoccupait beaucoup l'évêque. L'immeuble qui nous était destiné à Saint-Denis pour devenir notre maison-mère devait être, en vertu d'une clause du testament du curé défunt²⁴, occupé en décembre 1878, par une congrégation religieuse, sinon l'immeuble ferait retour aux héritiers du curé défunt. Or nous étions en août". 25

Et la réponse arrive de Ploërmel.

Cette réponse du Frère Cyprien est en deux parties. La première, sous forme de télégramme, arrive le 15 août et ne comprend que ces quelques mots :

"Situation impossible pour nous; ne prendre aucun engagement; lettre suit".

La deuxième, datée du 16 août, ne sera entre les mains du Frère Alpert que le 30 août. Et les Frères seront déjà à Montréal. Mais n'anticipons pas et

²⁴ Le prédécesseur de M. O'Donnell se nomme l'abbé François-Xavier Demers. Il fut curé à Saint-Denis de 1834 à 1862.

²⁵ Voir ci-après, Annexe I, plus de détails sur cette question.

poursuivons plutôt avec le récit du Frère Rodriguez :

"Enfin le 15 août, vers midi, arriva un télégramme adressé au E Alpert-Marie qui était allé à l'évêché. Sentant mon coeur battre violemment, j'ouvris d'une main tremblante le télégramme et y lus ces mots : Situation impossible pour nous, ne prendre aucun engagement ; lettre explicative suit". Mes bras tombèrent sur ma table de travail, je restai comme anéanti. (...)

A midi, je me rendis au presbytère, mais je ne donnai pas connaissance du télégramme à M le Curé; j'attendis le retour du Frère Alpert-Marie de l'évêché, lui laissant le soin d'en donner lecture à M. le Curé qui en fut atterré. Le F. Alpert-Marie ne parut pas trop surpris du texte de la dépêche. La lecture des lettres des 31 juillet, 3 août, 5 août, avait instruit les supérieurs en leur faisant connaître des difficultés dont la pensée même ne pouvait venir aux supérieurs en se rappelant l'exposé que leur avait fait M le Curé de Saint-Denis, à savoir que tout était prêt pour recevoir les Frères, bras tendus, maisons ouvertes (..)

Le lendemain, 16 août, le Frère Alpert-Marie dut aller communiquer la dépêche à Monseigneur, qui fut bien dur pour le E AlpertMarie. Sa Grandeur traita le R.F. Cyprien <u>d'homme d'argent.</u> Le 17 août, à table, devant moi, M le Curé prononça textuellement ces paroles : "Je vois que le E Cyprien fait de ceci une question d'argent. Il y a trop d'humain dans cette affaire". Le 18 août, M le Curé annonça en chaire que les Frères n'acceptaient pas les conditions qu'on leur offrait".

La tempête était déchaînée.

On peut facilement imaginer les sentiments par lesquels passèrent les personnages-clés de ce récit à la suite de la lecture du télégramme reçu de Ploërmel : effroi, découragement, tristesse, amertume. On peut aussi comprendre dans quelle situation se trouvaient les deux Frères après les évenements des 15-16-17 et 18 août :

"La tempête était déchaînée et notre situation devenait un martyre moral intolérable. Qu'il était amer le pain que nous mangions à la table de M le Curé! Que n'allions-nous à Montréal demander l'hospitalité aux Révérends Pères Jésuites! Mais l'attente de la lettre annoncée par le télégramme nous décida à prolonger notre séjour à Saint-Denis même. Cette lettre viendrait-elle donner le moyen de continuer les négociations? Les termes si catégoriques de la dépêche ne permettaient pas d'y croire. Et cependant le Fr. Alpert-Marie, ne

perdant pas l'espoir, écrivit une quatrième lettre où il parlait au Supérieur d'un contrat, preuve de notre désir de rester au Canada. Le 20 août, Monseigneur télégraphia au Supérieur et écrivit au E Alpert-Marie qui n'avait plus, à moins d'être appelé, à aller à l'évêché". ²⁶

"Je supplie le bon Frère Cyprien de tenir sa parole."

L'évêque de Saint-Hyacinthe, pour sa part, ne semble pas perdre confiance. Même si la décision ferme annoncée par le télégramme du Frère Cyprien n'est guère encourageante, il défendra ses positions énergiquement. Après tout, voilà plus de deux ans qu'on échafaude des projets et qu'on se fait des promesses. Mgr Moreau n'est pas un lâcheur! Le 21 août 1878, il s'explique au Frère Alpert:

J'ai télégraphié hier au Frère Supérieur pour l'informer que je me chargeais de la subsistance des Frères et du Noviciat, et le prier d'envoyer immédiatement des Frères. Le télégramme que vous avez reçu de Ploërmel et que vous m'avez communiqué, est probablement le résultat du mien d'hier. Mais ce résultat n'est pas complet et ne me satisfait qu'en partie, car en faisant une instance pour avoir des Frères et en me chargeant de leur subsistance, j 'avais Farnham en vue comme St-Hyacinthe et St-Denis. Je ne puis, à l'heure qu'il est, et au point où en sont les choses, favoriser un ou deux de ces établissements et abandonner le troisième. Ma parole est engagée pour les trois établissements, comme 1 'attestent les lettres que j'en ai reçues, dans lesquelles il m'informe clairement et positivement qu'il accepte les trois maisons, et qu'il m'enverra tant de Frères pour chaque maison. M 0 'Donnell m'affirme qu'il a donné au Frère Cyprien toutes les informations possibles sur la position qu'auraient les Frères ici, sur les moyens de subsistance qu'ils y trouveraient, sur les obstacles et les difficultés qu'ils rencontreraient, comme tous les autres religieux enseignants, au début de la fondation. Je ne puis vraiment m'expliquer ce manquement à une parole donnée si solennellement. J'écris aujourd'hui même au bon Frère Cyprien, et je le supplie de tenir sa parole, tant pour l'honneur de la religion que pour celui de son Ordre qui, après m'avoir trompé, ne trouverait plus à s 'implanter au Canada (..)

Je ne vous ferai pas, cher Frère, l'injure de croire et même de penser que vos Supérieurs ont accepté l'éducation des jeunes gens de mon Diocèse dans le but d'y faire de l'argent et de s'y enrichir au bénéfice

²⁶Historique du F. Rodriguez MAHE. AFIC, 422.2.002.

des établissements de la France (..) J'ai la ferme confiance que vous et vos Supérieurs n'agirez pas de manière à m'induire à penser qu'il y a beaucoup de temporel et d'humain en tout ce qui vient de se faire, relativement à votre installation dans mon diocèse. Je vous parle bien franchement, n'aimant pas et détestant même les équivoques et les arrière-pensées. Si vous restez au Canada, comme je l'espère bien, nous ne mettrons pas, n'est-ce pas, de diplomatie dans le traitement réciproque de nos affaires; nous nous dirons toujours la vérité (..) et il n'y aura jamais d'ambiguïtés.

Quant à Farnham, je ne puis voir pourquoi on ne l'accepte pas aussi bien que St-Denis et St-Hyacinthe (..) La maison ne vaut pas, à la vérité, celle de St-Denis, mais aussi il y a plus de ressources à Farnham qu'il y en a à St-Denis, et vous pourrez, avec le temps et le généreux concours du Curé, vous mettre dans une très bonne position à Farnham. Je vous prie donc de solliciter instamment par télégramme des Frères pour cette localité".²⁷

Le même jour, infatigable, Mgr Moreau s'adresse au Frère Cyprien. Comme on le verra dans les deux lettres qu'il a écrites le 21 août, rien ne semble terminé pour l'évêque, le texte du télégramme laissant place à diverses hypothèses :

"Je ne puis m'empêcher de vous exprimer la pénible impression que j'ai ressentie, lorsque je pris communication samedi du télégramme que vous avez adressé au Frère Alpert-Marie. Cette dépêche signifie-t-elle que vous renoncez à la fondation?

Ou bien que vous exigez pour vos Frères un mode et un quantum de subsistance absolument identiques ou semblables à ceux de la France et de ses colonies? Ne sachant que penser et voulant autant que possible conjurer la tempête qui menace de faire crouler l'entreprise, je vous ai expédié hier un télégramme, qui est de nature, il me semble, à vous tranquilliser sur la position faite à vos religieux dans mon Diocèse et dans le pays.

Permettez-moi de vous dire, bien cher Frère, que les choses sont maintenant trop avancées, pour que vous puissiez reculer. M Le Chanoine 0 'Donnell vous a exposé bien fidèlement sur quel pied devaient être vos Frères en venant au Canada, les obstacles qu'ils auraient à surmonter, les difficultés qui se rencontrent inévitablement au début de toute fondation religieuse, les différences qui se trouvent entre la France et notre pays pour ce qui concerne le fonctionnement des lois d'éducation. Il a dû vous dire de plus que tous les Instituts de

²⁷ Arch. Dioc. de St-Hyacinthe, Registre 1.9, p. 159.

Frères enseignants au pays sont satisfaits de leur position, qu'ils y font le bien, et qu'aucun d'eux ne songe à abandonner la partie pour retourner en France. Sur ces exposés vous avez bien voulu consentir à accepter St-Denis, et plus tard St-Hyacinthe et Farham, et vous avez même mentionné le nombre de Frères que vous enverriez pour chaque maison, sans stipuler les conditions que vous mettiez à leur envoi. Depuis votre acceptation, rien n'est survenu qui soit de nature à changer tant soit peu les choses. Je ne vois donc pas ce qui peut vous induire à changer de résolution, si ce n'est que les Frères Alpert et Rodriguez soient mécontents de nous et n'aient déjà regret d'être au Canada. Pourtant, nous les avons reçus de notre mieux, et euxmêmes nous disent qu'ils ne peuvent être ici sur un autre pied que celui qui leur est offert. Votre parole est engagée, cher Frère, et j'ai grande confiance que vous ne la retirerez pas : vous nous feriez une position intolérable, et vous ne pourriez plus songer à faire une fondation au Canada, où cependant vous seriez chez vous, comme tous les autres Instituts religieux de notre ancienne Mère-patrie, et où vous auriez un bien incalculable à faire parmi notre chère jeunesse. Encore une fois vous avez accepté mon Diocèse pour le théâtre des travaux de vos religieux, vous ne me ferez pas l'injure de revenir sur votre bienveillante détermination et donner par là un sujet de triomphe aux ennemis des écoles congréganistes.

Je reçois à l'instant un télégramme du Frère Alpert qui m'annonce que vous refusez Farnham. C'est vouloir dire, je suppose, que vous acceptez St-Hyacinthe et St-Denis. Je vous remercie beaucoup, cher Frère, mais je vous en prie, prenez aussi Farnham, comme cela était convenu, car à Farnham comme à St-Hyacinthe, il y a de forts opposants aux écoles de Frères, et vous les feriez triompher. De plus, cher Frère, comptant sûrement sur votre parole, j 'ai ôté de cette maison tout le personnel ecclésiastique qui la faisait fonctionner pour le mettre ailleurs, et à l'heure pour ainsi dire de la rentrée des classes, je ne puis plus pourvoir à un autre personnel. Dois-je la fermer, c'est impossible, et ce serait une grave injustice à l'égard du Curé et des citoyens qui ont fait d'immenses sacrifices, dans l'espoir d'avoir plus tard un Institut religieux lui s'en chargerait en permanence".²⁸

-

²⁸ Arch. dioc. de St-Hyacinthe. registre 1.9, p. 162.

En route vers Montréal.

Le Frère Rodriguez continue le récit des évènements survenus entre le 22 et le 30 août, soit le départ définitif de Saint-Denis et l'arrivée à Montréal, au collège Sainte-Marie:

"Le 22 août, cinquième lettre et télégramme du E Alpert-Marie au Supérieur, lui disant que nous allions demander l'hospitalité aux RR. Pl? Jésuites à Montréal. Le 25 août, après avoir chargé M. Cosson, redevenu des nôtres sous le nom de Frère Hyacinthe, de nous expédier nos malles et la lettre attendue, nous prîmes le vapeur pour Montréal et allâmes demander l'hospitalité au Gesu, qui, huit ans plus tard, allait ouvrir ses portes à des Frères de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel.

Après avoir fait connaître au R.P. Brown, Recteur du Gésu, la situation où nous nous trouvions, nous lui demandâmes l'hospitalité pour quelques jours en attendant la lettre que notre Supérieur Général nous avait annoncée par son télégramme arrivé le 15 août à Saint-Denis. Le R.P. Brown nous dit alors ... "Votre Supérieur a eu le nez fin dans la circonstance". Nous séjournâmes à Montréal du 26 août au 30 août. Les Pères s'efforcèrent, par d'agréables promenades, de nous distraire. C'est ainsi qu'un jour, conduits par le R Grenier, à Hochelaga (?), sur le bord du Saint-Laurent, nous pûmes apercevoir de l'autre côté du fleuve, sur la rive droite, devant nous, un vaste terrain, d'apparence inculte, et où, m'a-t-on dit, est établie la maison-mère de Laprairie". 29

Premières explications du Frère Cyprien.

Après les lettres du Frère Alpert (31 juillet, 3 et 5 août) dont nous ignorerons toujours le contenu, après l'ordre de tout stopper, télégraphié de Ploêrmel le 15 août, après les 4' et 5' lettres du Frère Alpert entre le 16 et le 22 août, il était temps que nous parviennent quelques explications du Frère Cyprien. La lettre de ce dernier reçue à Saint-Denis a rejoint les Frères de justesse, le 30, à Montréal, où ils sont toujours les hôtes des Pères Jésuites qu'ils s'apprêtent à quitter dès le lendemain pour New York. Voici le texte de cette lettre expédiée de Ploêrmel le 16 août :

"Je vous envoie un télégramme pour vous dire que la situation est impossible pour nous.

Comme vous le savez, je vous ai envoyés en Canada pour voir les choses de près et me bien renseigner.

²⁹ Du quartier Hochelaga, sur le bord du Saint-Laurent, on ne peut pas voir La Prairie, pas plus aujourd'hui qu'en 1878.

Je vois clairement aujourd'hui que nous ne sommes point en mesure d'entreprendre actuellement une pareille oeuvre, les frais d'installation et d'entretien dépassent de beaucoup nos ressources actuelles. les congrégations qui sont déjà sur placepeuvent certainement s'établir avec plus de facilité et à moins de frais que nous.

Je regarde comme certain que nous serions obligés de nous en revenir un peu plus tard, et il vaut infiniment mieux que ce soit maintenant.

C'est avec un immense regret que je me vois contraint de contrarier un vénérable Evê que et l'excellent curé de St-Denis : mais je ne me faisais pas une idee de la véritable situation.

Je suis désolé, étant en pleine retraite, de ne pouvoir leur écrire. Excusez-moi près d'eux. Et revenez au plus tôt.

A présent que je me trouve au courant de la situation, <u>toute</u> <u>démarche</u> serait inutile pour vous maintenir dans le pays. ³⁰

En l'adressant à Mgr Moreau, le Frère Alpert coiffe la lettre du Frère Cyprien des lignes qui suivent :

"Je reçois à l'instant la lettre annoncée de notre Supérieur Général. La décision qu'il a prise étant irrévocable, je ne puis que m'y conformer.

Demain, pour ne pas manquer le courrier français, nous nous rendons à New York. Veuillez, je vous prie, m'excuser de ne pas me rendre près de Votre Grandeur n'ayant, d'ailleurs, rien de particulier à lui communiquer".³¹

De Montréal à New York et à Ploërmel.

Le 30 août, les Frères ont quitté Montréal pour New York où ils bénéficieront, une fois encore, de l'hospitalité des Pères Jésuites. S'ils ont souhaité oublier pour quelques jours les problèmes que leur a causés cet essai de fondation québécoise, ils se sont fait illusion, car une nouvelle lettre de Mgr Moreau (du 1er septembre), les rejoint quelque temps avant leur embarquement, le 4 septembre :

"Par votre lettre de vendredi, vous m'annoncez votre départ pour la France, lequel départ amené par la lettre de votre Supérieur Général du 16 août. Est-ce que le télégramme de votre Supérieur du 22 ou 23 août, en réponse à mon télégramme du 19 août, ne laissait pas entendre qu'il viendrait des Frères pour St-Hyacinthe et St-Denis, puisqu'il n'était

_

³⁰ Minute autographe, AFIC, 250.09. 16

³¹ Lettre du 30 août 1878. Arch. dioc. de St-Hyacinthe, VIII. B.2

question dans ce télégramme que du refus de Farnham? C'est ainsi que je l'avais entendu, et que de ce moment je ne me suis préoccupé que de Farnham. Il paraît que vous avez compris les choses tout autrement, puisqu'en recevant la lettre du 16 août, et sans vous occuper des télégrammes postérieurs à cette lettre, vous reprenez le chemin de la France. Que vous adviendrait-il, si vous vous croisiez sur mer, avec vos Frères, et que vous fussiez obligés en arrivant en France, de reprendre la route du Canada?

C'est à quoi vous vous exposez, il me semble, à moins que vous n'ayez par devers vous quelque télégramme secret qui vous dise de secouer de vos pieds la poussière du Canada, et de ne plus vous occuper de ce lointain et sauvage pays (..)

Je ne sais si la présente vous atteindra à New York ; je 1 'envoye à tout hasard, voulant vous donner un dernier avis et nouvelle preuve des bons sentiments que j'entretiens pour vous.

Si c'en est fini de votre fondation dans mon Diocèse, je le regrette amèrement, et vous pourrez dire que par le reniement de votre parole, vous avez fait à un Evêque qui vous aimait, une position intolérable, et à votre Institut un tort considérable. Que Dieu dans sa miséricorde vous pardonne! "32

31) .

32)

De New York, le 4 septembre, le Frère Alpert accuse réception de la lettre de Mgr Moreau :

"Votre lettre m'arrive un instant avant de nous embarquer. Je comprends votre immense douleur, et j'y prends une part d'autant plus large que j'ai conçu pour Votre Grandeur la plus profonde vénération.

Mais la lettre de notre Supérieur Général, dont je vous ai envoyé copie, étant formelle au sujet de notre rappel, et cet ordre n'étant rapporté ni par une lettre postérieure à celle du 16 août, ni par un télégramme nous avertissant de considérer cette lettre comme nulle, nous manquerions, ce me semble, à notre Règle en différant de nous rendre à la Maison-Mère où nous sommes appelés.

Tous les deux, nous conjurons le Seigneur de vous venir en aide". 33

Quant au Frère Rodriguez, il raconte le départ de Montréal et l'arrivée à

³² Arch. dioc. de St-Hyacinthe, Registre 1,9, p. 175.

³³ Arch. dioc. de St-Hyacinthe, VIII. B.2

New York dans les termes suivants :

"Enfin, le 30 août, arriva la lettre annoncée par le télégramme du 15 août. Je ne pris pas copie de cette lettre, mais la phrase principale de cette lettre était ainsi exprimée : "Je vous ai envoyé au Canada pour étudier afin de me bien renseigner" La lettre se terminait par l'ordre de rentrer à Ploérmel. Depuis notre départ de Saint-Denis, des lettres et des télégrammes, apprîmes-nous par M Cosson, resté pour quelque temps encore à Saint-Denis avant de partir pour Haïti, furent échangés entre l'évêque et le R.F. Cyprien. Dans son espoir contre toute espérance, le bon évêque croyait que plusieurs Frères avaient quitté la France pour venir nous rejoindre à Saint-Denis.

Le 30 août, après avoir pris congé des RR. PP. Jésuites, nous partîmes pour New York, mais munis d'une lettre pour nous présenter chez les RR. PP. Jésuites de New York qui, comme leurs confrères de Montréal, nous offrirent, pendant quatre jours, une cordiale hospitalité. Le 4 septembre, nous nous embarquâmes à bord du Labrador, après avoir eu recours au consul de France pour notre passage, car nous manquions d'argent. Ce consul, si ma mémoire ne me fait pas défaut, se nommait D'Alibée, et était correspondant du journal L'Univers.

Le 14 septembre, nous arrivions à Ploérmel, accueillis paternellement par le R.F. Cyprien et ses assistants, mais sévèrement jugés et blâmés par des confrères de l'Institut. Deux jours après, le R.F. Cyprien me donna connaissance de sa dernière lettre, mais écrite de Lavacan, à Monseigneur 1 'évêque de Saint-Hyacinthe. C'est par une copie textuelle de cette lettre que je termine l'historique de l'essai d'établissement de notre Institut au Canada en août 1878". 34

Mrg Moreau n'accepte pas la décision du Frère Cyprien et n'a pas dit son dernier mot.

Les lettres écrites le 21 août au Frère Alpert et au Frère Cyprien laissaient entendre que Mgr Moreau croyait toujours à la fondation de quelques écoles dans son diocèse. Mais la lettre du Frère Alpert qui lui parvint de Montréal et qui contenait la réponse du Frère Cyprien lui causa une peine qu'il ne cache nullement à son interlocuteur français³⁵:

"Je vous écris la douleur dans l'âme et sous l'impression la plus pénible (...) Jamais lettre ne m 'a autant surpris et terrifié (...) Pouvais-je m'attendre à un procédé aussi leste et aussi cavalier de la part de religieux surtout ? Non, jamais. Aussi est-ce à mon coeur une

³⁴ AFIC, 420.2.002.

³⁵ Lettre du 1er septembre 1878, Arch. dioc. de St-Hyacinthe, Registre 1,9, p.175.

blessure qui ne se guérira jamais."

Sa peine, sa déception, son amertume, Mgr Moreau les exprimera dans les lettres qu'il adressera au Frère Cyprien (1 ^{er} septembre, 8 septembre, 5 octobre).

Le supérieur des Frères répondra à Mgr Moreau le 10 septembre et le 13 novembre.

Argumentation de Mgr Moreau.

Pour donner une juste idée des trois lettres de Mgr Moreau, longues de près de 3500 mots, nous avons pensé regrouper par thèmes les principales idées de l'évêque de Saint-Hyacinthe. Par la suite, nous donnerons <u>in extenso</u> le texte des deux lettres du Frère Cyprien.

Ma confiance est brisée (1" septembre)

"Il y avait eu jusqu'ici une confiance réciproque si grande dans le traitement de cette affaire de majeure importance".

Votre conduite est blessante et injuste (1" septembre)

"Encore une fois, c'est un procédé dont j'ai toute raison de me plaindre, et dont je me plaindrai assurément devant le juste et impartial tribunal du St-Siège, dont votre Institut et moi nous relevons. Permettez que je vous le dise en toute franchise, la conduite que vous venez de tenir à mon égard, est souverainement blessante en même temps que très injuste, et extrêmement préjudiciable aux Instituts religieux en général, et au vôtre en particulier; car l'on sait dans tout le Diocèse, et même dans tout le pays que vous aviez accepté sans restriction aucune les trois établissements de St-Denis, St-Hyacinthe et Farnham, et que vous deviez y envoyer des Frères à 1 'automne."

Vous avez trompé un Évêque (1" septembre)

"La chose ne se faisant pas, que va-t-on penser et dire? On pensera et on dira que vous avez trompé un Evêque qui comptait sur une promesse formelle de votre part, et ce, pour des raisons toutes temporelles et pour des motifs qui ne sont jamais avouables dans des religieux qui avant tout et par dessus tout doivent rechercher la gloire du bon Dieu.

Je n'en dis pas davantage, Rvd Frère. Ma lettre du 21 août dernier vous en dit assez sur la position intolérable que vous me faites en renonçant à la fondation de la manière sommaire et irréfléchie dont vous le faites, et sur les conséquences déplorables que vous produisez par cette conduite pour la religion et pour les Instituts religieux."

Nous avions une entente (1er septembre)

"Pourquoi si inopinément et après n'avoir aperçu que la surface des choses, vient-on briser une mesure résolue depuis deux ans, et acceptée si volontiers de part et d'autre?

J'ai raison d'avancer, Très Rvd Frère, que vous vous êtes formellement engagé à m'envoyer des Frères pour septembre courant. Vous m' (el) écriviez comme suit le 22 avril 1877 (..)"

Après avoir cité les lettres des 22 avril et 31 octobre 1877 et celle du 1" mai 1878 (voir ci-dessus, p 5 et 7), Mgr Moreau reprend :

"Il ne peut se trouver rien de plus précis ni de plus formel que l'engagement que vous avez pris de nous envoyer des Frères, sinon pour les trois établissements, du moins assurément pour St-Hyacinthe et St-Denis. Et dans aucune de vos lettres vous m'avez même fait entendre qu'il pût y avoir doute sur l'accomplissement fidèle de votre promesse. Pourquoi donc ce revirement si subit et si contraire à la foi jurée ?"

Votre parole est engagée (21 août)

"Votre parole est engagée et j'ai grande confiance que vous ne la retirerez pas. Vous avez accepté mon diocèse (..) vous ne me ferez pas l'injure de revenir sur votre détermination."

Je vous ai fait connaître la situation telle qu'elle était (5 octobre)

"Je puis vous affirmer, cher E, que je vous ai constamment fait connaître telle qu'elle devait être la position que devaient occuper vos religieux au Canada. Je déteste les exagérations et encore plus le mensonge, et je n'aurais pas voulu pour tout au monde vous dire les choses autrement qu'elles sont et qu'elles devaient être après l'arrivée de vos FE Mais aussi, je comptais sur des religieux remplis de dévouement et capables de faire des sacrifices et de s'imposer même de la gêne et de la contrainte pour surmonter les difficultés inhérentes à toute fondation commençante et à toute oeuvre religieuse. Malheureusement, permettez-moi de vous le dire en toute franchise, ces dispositions importantes et nécessaires ne se sont pas rencontrées dans vos deux FE qui en arrivant se sont déplu, et ont décidé de retourner en France."

Vous auriez trouvé ici une terre hospitalière... (5 octobre)

où vos enfants auraient goûté l'aise et le calme que les autres ordres religieux y éprouvent (..)

Ne craignez pas, Révd. F., que je fasse ni auprès de vous, ni en autre lieu des instances pour que vous reveniez au pays. Votre position y serait

impossible aujourd'hui, et c'est si bien le cas, que si vos Frères fussent arrivés après le départ des FE A. et R., il ne m'aurait pas été possible de les garder, tant le public a été indigné de leur départ et des circonstance qui l'ont accompagné."

Au plan matériel, je me chargeais de tout (1^{er} septembre et 5 octobre)

"1? S. Permettez que j'ajoute encore quelques lignes, quoique j'aie été déjà bien long. Vous dites dans votre lettre du 16 août : "Je vois clairement que nous ne sommes point en mesure d'entreprendre actuellement une pareille oeuvre, les frais d'installation et l'entretien dépassent beaucoup nos ressources actuelles". Je soutiens, cher Frère, qu'en fait de frais d'installation, vous n'aviez que les Frères à fournir, les établissements de St-Denis et de Farhnam étant abondamment pourvus du reste, à moins que n'exigiez un ameublement somptueux et tellement chargé que la pauvreté religieuse en souffre un immense détriment.

Si vous preniez la peine de relire mes lettres, vous verriez, cher Frère, qu'à plusieurs reprises je vous ai dit que si vous ne pouviez envoyer pour les trois maisons le nombre de Frères voulus pour le moment, que nous y suppléerions par des professeurs non religieux. Le grand point pour nous était d'avoir des religieux qui pussent se charger de la direction des maisons ; le public aurait été satisfait même dans le cas où des professeurs laïcs auraient été mêlés aux instituteurs religieux. Nous aurions pourvu aux frais de ces étrangers comme à ceux des religieux, et cela n'était que juste. Pourquoi donc le reproche consigné dans votre lettre à ce sujet ? Je ne puis en voir la raison nulle part, si ce n 'est que sur ce point vous avez été renseigné comme sur tout le reste, de la manière la plus fausse possible.

Puisque ce cher Frère (Alpert) était dans ces tristes dispositions à notre égard, pourquoi a-t-il donc réglé avec le Curé de la Cathédrale de louer une maison pour notre école de Frères dans la Ville, de monter cette maison de tables, bancs, et de tous les meubles nécessaires à une école, que les Frères logeraient pour l'année à l'Évêché, et que finalement il se chargeait de demander auprès de vous un troisième Frère pour cette école, vu que le nombre d'enfants qui devaient la fréquenter augmentait de jour en jour. Reposant pleine confiance dans celui qui vous représentait, je me suis imposé des dépenses pour au-delà de mille francs, et ce montant est complètement perdu aujourd'hui, par la

faute de qui ? par la faute du Frère Alpert qui a manqué de franchise, car il aurait dû dire dès son arrivée, avec les dispositions évidemment hostiles à la fondation qui l'animaient, qu'il n'avait rien à faire ici et qu'il était disposé à s'en retourner en France le plus vite possible. J'aurais su de suite à quoi m'en tenir et je n'aurais pas subi de dépenses inutiles dont dans tous les cas je le tiens responsable devant le bon Dieu et sa conscience.

Nous n'avons point refusé de payer les frais de voyage de vos Frères : nous nous attendions au contraire à solder ces frais, du moment qu'on nous en aurait passé la note. Le F Alpert le sait bien, et comment a-t-il pu vous dire autrement, si ce n'est qu'il fût bien décidé à nous perdre entièrement dans votre estime, afin de n'encourir aucun blâme de sa conduite ?

La conduite de ce cher Frère m'afflige beaucoup, non pas parce qu'il nous a joués, mais parce qu'il ne s'est pas comporté en bon religieux dans toute cette affaire. Aussi, je crains bien que le Bon Dieu ne le bénisse pas à l'avenir dans ses voies. Je n'ai jamais prétendu, comme vous l'insinuez dans votre lettre, que les maisons de France missent un centin de leurs ressources dans la fondation du Canada, et si on vous a fait entendre cela, ce n'est ni plus ni moins qu'un mensonge. Vous auriez, comme les autres Instituts du Canada trouvé votre vie ici, et je ne crois pas trop dire en affirmant que vos religieux n'auraient pas plus souffert ici qu'en France. Ils n'auraient peut-être pas pu dans les premières années faire assez d'économies pour venir au secours des maisons de France, et si on en juge par quelques paroles sorties de la bouche du E Alpert, cette perspective de ne pouvoir faire de suite des économies en Canada pour les déverser en France, a été pour beaucoup dans la détermination du E Alpert de faire manquer complètement l'oeuvre. Je puis dire que le mot blessant homme d'argent, que vous m'adressez, retombe plutôt sur vos Frères que sur moi, car je n'ai jamais compté sur un sou de la France, tandis que vos Frères ont paru bien désappointés de ne pouvoir de suite envoyer des centaines de piastres du Canada en France. Leurs paroles et leurs démarches le disent bien clairement.

On vient de m'informer que le Frère Alpert avait dit aux Jésuites de Montréal que la raison de son départ était le manque de fondation du Noviciat. Pourquoi donc le cher Frère ne m'a-t-il pas communiqué cette raison, ou ne l'a-t-il pas donné à M. 0 'Donnell ? Nous lui aurions dit tout de suite que nous prendrions les moyens de régler cette question,

comme au reste elle avait été réglée par mon télégramme du 19 août, dans lequel je vous disais que je me chargeais de la subsistance des Frères et de la fondation du Noviciat. M O'Donnell, qui a fait des économies assez considérables depuis qu'il est dans le ministère curial, et qui était très bien disposé envers votre Institut, a remis un assez fort montant entre mes mains pour la fondation du Noviciat, et cela le jour même que je vous adressai mon télégramme. Ce n'était donc pas une promesse illusoire que je faisais, lorsque je vous assurais que le Noviciat était fondé, suivant que vous le demandiez. Vous vous montriez en cela plus exigeant que les autres Instituts de Frères qui nous sont venus de France, jusqu'aujourd'hui : pouvant répondre à votre exigence, grâce aux excellentes dispositions de M'Donnell, je me suis immolé volontiers sous ce rapport. La raison alléguée par le Frère Alpert n'est donc pas la véritable raison de son départ si précipité et dont toutes les circonstances pèchent contre les convenances voulues entre personnes bien élevées. Îl me semble que les Frères auraient pu venir me faire leurs adieux et les faire aussi à M 0 'Donnell, qui les avait si bien traités chez lui. Ils en ont eu tout le temps et le loisir ; ils ont préféré partir en déserteurs, ce qui sonne très mal aux yeux de tous ceux qui connaissent les circonstances de leur départ. Je tiens à vous donner ces explications, comme à vous dire aussi que le Frère Alpert s'est constamment tenu dans un mutisme qui présageait visiblement la pièce si peu religieuse qu'il nous a jouée. Que le bon Dieu lui pardonne tout!"

Responsabilité du Frère Alpert (1er septembre et 5 octobre)

"Souffrez que je vous dise que vous avez bien mal vu en ne voyant que par les yeux de Frère Alpert qui, dès son arrivée ici, s'est fort mal impressionné sur toute chose, et s'est résolu de perdre absolument l'oeuvre, au lieu de chercher, en bon religieux, à la mener à bonne fin. Le cher Frère en a dit et fait assez pour nous convaincre qu'il a travaillé contre nous plutôt que pour nous. Le Bon Dieu lui demandera un compte sévère de sa conduite.

Je vous prie de prendre communication de la lettre que j'écrivais le 21 août au Frère Alpert et que ce Frère aura sans doute encore en sa possession lorsqu'il vous arrivera : cette lettre renferme des considérations qui ne sont pas à mépriser, il me semble. Le cher Frère n'y a pas eu égard.

Dieu veuille qu'il n'en demeure pas coupable à ses yeux. (..) Je

ne puis le voir que dans les impressions très fausses que le Frère Alpert vous a passées sur le pays, où déjà il s'ennuyait et ne voulait se condamner à habiter : ce qui est moins que religieux de sa part. (..) Si le E Alpert avait été plus ouvert avec moi, et m'avait communiqué en toute confiance les difficultés et les déboires qu'il a pu rencontrer à St-Denis ou à Farnham, les choses se seraient bien réglées, et nous n'aurions pas à déplorer aujourd'hui le malheur qui est arrivé. Le cher E s'est au contraire tenu dans une réserve et un mutisme que je trouvais alors inexplicables, mais que je m'explique maintenant, puisqu'il était décidé à retourner en France, et à faire tomber l'oeuvre dont les commencements lui étaient confiés". 36

Vous dites que la révolution a envahi la ville (5 octobre)

"Je ne puis laisser sans réplique votre lettre du 10 septembre dernier, car il me paraît plus qu'évident que vous avez été mis sous de très fausses impressions au sujet des hommes et des choses. Il est naturel que vous vous en rapportiez plus à vos deux religieux qu 'à moi : n'importe, je tiens à vous dire ce que devant Dieu et ma conscience j 'affirme être l'exacte vérité.

Vous dites que la révolution a envahi la Ville Episcopale. C'est tout simplement exagéré. Les hommes pour le moment à la tête des écoles se sont montrés hostiles aux institutions congréganistes et ont voulu se donner le luxe de faire les maîtres au moins une année encore. De l'aveu de tout le monde, cette opposition n'aurait duré tout au plus qu'un an, car ils n'auraient pu tenir plus longtemps devant l'attitude si prononcée de la grande majorité de la population envers les Frères. Malheureusement pour nous, la retraite inattendue et inexplicable de vos deux religieux les fait triompher et recule de plusieurs années peut-être l'entrée des professeurs ".³⁷

Les deux dernières lettres du Frère Cyprien à Mgr Moreau.

Le Frère Cyprien n'a pu que ressentir bien vivement la tournure des événements et la décision à laquelle son conseil et lui furent acculés ; et plus douloureusement encore, la tension qui s'est développée dans ses relations avec Mgr Moreau, comme on le verra par les lettres qui suivent :

"Je suis à Auch, accablé d'affaires et de la retraite annuelle de nos

³⁷ Voir ci-après, en conclusion, ce qui advint

³⁶ Lettre du 5 octobre 1878. Arch. Dioc. de St-Hyacinthe, Registre 1.9. p. 204.

Frères du Midi. Je ne puis disposer que d'un très court instant ; et, toutefois, Monseigneur, je dois à Votre Grandeur au moins quelques mots d'explications relativement à mon télégramme de ce matin, lequel se borne à dire que <u>l'Oeuvre du Canada est devenue impossible pour nous.</u>

C'est qu'en effet, Monseigneur, - bien qu'il plaise à Votre Grandeur de dire que rien de nouveau ne s'est passé depuis la très aimable visite de M. le Curé de St-Denis -, j 'ose dire, au contraire, que presque tout est changé pour moi. On me laisse croire que, dans ce bon pays, mes Frères seraient à l'abri de la révolution, et je vois la révolution qui envahit la ville épiscopale. On m'assurait que d'autres congrégations étaient en instances pour entrer dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, mais qu'aucune n'y serait admise; et que nous serions absolument seuls dans ce beau diocèse ; et j'apprends, non sans surprise, que deux autres Congrégations au moins y sont déjà établies, etc. Toujours est-il que, soit par faute, ou autrement, j'ai été trompé. En outre, on me donnait à entendre que je n'aurais que deux ou trois Frères français à fournir et qu'on se chargerait de tous les frais. - Homme d'argent, Monseigneur, c'est un mot bientôt dit, mais je connais ma situation financière mieux que personne, et ce n'est pas au moment où le gouvernement de la France a réduit, d'une manière notable, des ressources à peine suffisantes déjà, que je puis aller faire le généreux en Amérique, trop heureux si je ne sombre pas dans cette tempête que je traverse en ce moment. Et quant au personnel, mon embarras n'est pas moins grand : on vient de me renvoyer brusquement des écoles communales, un grand nombre de Frères, sous prétexte qu'ils étaient trop âgés, alors qu'ils pouvaient aller quelque temps encore dans les paroisses où ils étaient avantageusement connus et aimés, tandis qu'ils ne sauraient êtres présentés pour un nouveau poste.

Donc, Monseigneur, du côté de la France, changement considérable et pour le <u>personnel</u> et pour les <u>ressources</u>, et du côté du Canada, une situation tout autre que celle que l'on me dépeignait sous de si belles couleurs, me montrant le beau côté de la médaille, on me cachait l'autre avec soin : ma simplicité sans défiance s'y était laissé prendre. Grâce à Dieu, je vois plus clair aujourd'hui et suis désabusé³⁸ : les

-

³⁸ Cette question de ressources est fondamentale pour le Frère Cyprien. Il ne cessera jamais de réclamer le nécessaire pour assurer la survie des oeuvres de la Congrégation. Mgr Auguste LAVEILLE, biographe du Frère Cyprien, rapporte le fait et cite une réponse du supérieur général au Cardinal Place : "Les nouvelles écoles imposaient aux pauvres

insinuations injurieuses ni les menaces n'y changeraient rien. - Je pourrais me plaindre aussi qu'au Canada, le secret des négociations est bien loin d'être gardé. Et c'est là surtout, Monseigneur, ce qui a déterminé ma résolution ; car il est évident qu'après des négociations aussi pénibles et presque publiques, notre venue n'est plus possible dans le pays : c'est pour cela principalement que j'y renonce d'une manière absolue.

Je suis vraiment désolé, Monseigneur, d'en venir à une pareille extrémité; mais, vous le voyez, il ne dépend plus de moi qu'il en soit autrement.

Je vous demande pardon d'emprunter une main étrangère et de dire si brutalement ma pensée; mais il ne m'est pas possible de mieux faire en ce moment.

Excusez-moi donc, je vous prie, Monseigneur, et veuillez agréer l'hommage du très profond respect avec lequel j 'ai l'honneur d 'être..." ³⁹

La seconde lettre est du 13 novembre 1878 :

"J'ai recu la lettre dont Votre Grandeur a bien voulu m'honorer à la date du 5 octobre dernier. - Une absence ne m'a pas permis d'y répondre plus tôt.

Je suis vraiment désolé, Monseigneur, des malentendus si pénibles qui sont survenus à l'occasion de nos projets d'établissement au Canada. Ma lettre, écrite avec précipitation d'Auch, le 10 septembre,

populations de la Cornouaille et du Trécorois de très lourdes charges. Les recteurs des villages de pêcheurs avaient beau se priver du nécessaire, ils n'arrivaient pas à réunir la modique somme requise pour entretenir un maître laissé à la charge de la Paroisse.

On avait espéré, que les Frères devenus instituteurs libres, se contenteraient d'un traitement inférieur à celui qu'ils recevaient de l'Etat comme instituteurs communaux. Or, le supérieur de Ploërmel, n'avant d'autres ressources, pour l'entretien de ses noviciats et postulats, que les économies faites par ses Frères sur les maigres émoluments, prétendait maintenir, dans les écoles libres, l'ancien traitement officiel. De là, des malentendus, un malaise et même des plaintes, dont l'archevêque de Rennes, protecteur de l'Institut, finit par se faire l'organe.".../... A ceci, le Supérieur répond : "Moi aussi, je sens combien il importe de faciliter, en ce moment, par tous les moyens possibles, même au prix des plus généreux sacrifices, l'établissement des écoles chrétiennes. N'est-ce pas là d'ailleurs, le but de notre institut, et son unique raison d'être ? Mais établir une école n'est par tout, il faut aussi pouvoir la soutenir et la perpétuer. Or, il cst de toute évidence que les écoles dirigées par l'institut ne pourront subsister qu'autant que l'institut lui-même pourra se soutenir et vivre. Quelles sont donc, pour cela, ses ressources ? Toute la question est là. Eh bien ! Je déclare très haut : en fait de ressources, je ne lui en connais qu'une , une seule : les petites économies que peuvent faire nos Frères sur leur traitement. Otez ces économies, il ne reste plus rien". "Le Frère Cyprien, p 361.

39 Lettre du 10 septembre 1878. Arch. dioc. de St-Hyacinthe, VIII. B.2.

est insuffisante et peu correcte. -

Je pourrais bien sans doute la compléter et la rendre plus claire aujourd'hui; mais cela me semble peu nécessaire, puisque Votre Grandeur est complètement d'accord avec moi sur le point capital, à savoir <u>l'impossibilité</u> de notre oeuvre au Canada: impossibilité du côté du Canada, où nous ne serions pas vus d'un bon oeil; impossibilité actuelle et imprévue du côté de la France, où une administration hostile a mis brusquement à la retraite un bon nombre de Frères sur lesquels je comptais, au moins pour cette année encore, et que je me suis vu contraint de remplacer immédiatement par les Frères mêmes que je destinais au Canada, - si bien que, de ce côté-là encore, je me suis trouvé dans le plus cruel embarras.

Quoi qu'il en soit, Monseigneur, de ces fâcheux incidents, je ne veux garder - des relations que j'ai eu l'honneur d'avoir avec Votre Grandeur - qu'un pieux souvenir des lettres si édifiantes et si bonnes qu'Elle a daigné m'écrire.

Je n'ai qu'un regret, Monseigneur c'est d'avoir eu le malheur -bien que très involontairement - de causer quelque déplaisir à Votre Grandeur. Je Lui en fais mes bien sincères et bien humbles excuses, La priant de vouloir bien me pardonner et me bénir"

Communiqué final.

Le seul communiqué officiel auquel aient eu droit les membres de la congrégation, c'est celui qui parut dans la *Chronique* du 27 octobre 1878 et que nous reproduisons intégralement. A noter l'incise, <u>quant à présent</u>, qui peut montrer le désir toujours très vif du F. Cyprien d'établir ses Frères au Canada et qui, d'autre part, tend probablement à rassurer les partisans d'une fondation en territoire francophone ... mais non français.

Nouvelles de l'Institut.

COMMUNICATION DU REVEREND FRERE RELATIVE AU CANADA - Après de meilleurs renseignements pris sur les lieux mêmes, nous ne jugeons pas à propos de donner suite, quant à présent, à notre projet d'établissement au Canada.

F. Cyprien, Sup. Gén.

ÉPILOGUE

La conclusion de cette narration appartient au Frère Rodriguez Mahé, dernier survivant de ceux qui jouèrent un rôle si important dans cette tranche d'histoire qui débuta en mars 1876 avec la visite à Ploërmel de M. Antoine O'Donnell et qui se termina en Bretagne, à Pontivy, en août 1926.

Comme on le verra dans les paragraphes qui suivent, l'épilogue du Frère Rodriguez soulève plus de questions qu'il n'apporte de réponses, comme d'ailleurs la correspondance dont nous venons de prendre connaissance entre Mgr Moreau et le Frère Cyprien.

"J'ai attendu près de cinquante ans avant d'essayer de nous réhabiliter, surtout aux yeux de nos confrères canadiens, moi et celui, depuis longtemps défunt, dont je fus de coeur le compagnon.

1° Eûmes-nous réellement peur des difficultés ? Fûmes-nous, comme on le répétera plus tard au Canada, des <u>froussards</u> ? A de mieux renseignés que moi de répondre.

2° Manquâmes-nous de doigté? Frère Alpert-Marie était-il de coeur à la mission qui lui avait été confiée? Fut-il diplomate intransigeant dans des négociations mais qui engageaient l'honneur de l'Institut? Dieu me garde de manque de respect à sa mémoire en posant ces questions? Que si l'insuccès de l'essai d'établissement de notre Institut au Canada, en 1878, est dû à la maladresse des deux envoyés qui mirent les premiers le pied sur le sol canadien, cet échec n'était-il pas, dans les desseins de la Providence, la préparation à un événement qui, huit ans plus tard, devait réjouir l'Institut, la fondation de la province Saint-Jean Baptiste?

Pontivy, août 1926 Jn Pre Mahé ⁴⁰

Réflexions et pistes de recherche.

Au terme de ce récit, il est loisible à quiconque de formuler ses propres réflexions en sachant d'avance que la parfaite vérité ne sera jamais accessible, compte tenu des éléments importants qui manqueront toujours.

Si chacun a droit à ses façons de voir, en voici quelques-unes rédigées par l'auteur de ce texte qui souhaite que ses lecteurs lui fassent parvenir leurs commentaires. Peut-être qu'à plusieurs la lumière se fera davantage. Se réhabiliter : pourquoi faire ?

⁴⁰ Historique..., AFIC 420.2.002.

Dans son *Épilogue*, le Frère Rodriguez, 48 ans après les événements de l'été 1878, se déclare toujours solidaire de son compagnon de coeur à qui il ne veut adresser ni reproche, ni blâme à l'occasion de cette tentative de réhabilitation.

"Réhabiliter, c'est rendre à (un condamné) ses droits perdus et l'estime publique, en reconnaissant son innocence. C'est aussi rétablir dans l'estime, dans la considération d'autrui. (D'après le *ROBERT méthodique*)

Il est permis de penser que l'échec de Saint-Denis fut vivement ressenti en France, autant par le Frère Cyprien que par les Frères qui souhaitaient que la vigoureuse souche bretonne pousse promptement des racines en terre nord-américaine.

D'ailleurs, ce désir d'expansion chez le Frère Cyprien n'a sûrement jamais faibli puisque, quelques années plus tard, le janvier 1885, il lancera son fameux appel à toute la Congrégation :

"Il y a là pour nous de trop grands avantages pour que nous puissions refuser indéfiniment de nous établir dans ce vaste et sympathique pays.

(..) Je viens prier ceux d'entre vous qui se sentiraient au coeur du dévouement pour cette grande et belle mission d'adresser leurs noms au T.C.F. Yriez-Marie...". ⁴¹

1. Comment et pourquoi la communication fut bloquée.

Mgr Moreau et le Frère Cyprien avaient tout pour s'entendre. Le ton de leurs premières lettres ne laisse aucun doute à cet effet. Mais l'enthousiasme débordant du premier et l'abondance des tâches administratives du second ont pu reléguer dans l'ombre certaines des caractéristiques propres à assurer le succès d'une telle fondation.

M. O'Donnell n'a-t-il pas été trop naïf, trop confiant lors de se's visites à Ploërmel ? Pouvait-il connaître la tradition implantée par Jean de la Mennais de devoir négocier point par point les envois de Frères à l'étranger ?

M. O'Donnell, le Frère Cyprien et Mgr Moreau ont-ils vraiment pris le temps de discuter du contexte propre au nouveau territoire offert à l'apostolat des Frères : une population de race blanche, très attachée à sa foi et à ses origines françaises, liée à l'Empire britannique par maintes institutions politiques et influencée dans son style de vie par son puissant voisin du Sud ? En somme, en abordant au Québec, les Frères arriveraient dans un pays organisé, civilisé, possédant ses coutumes, ses institutions, sa hiérarchie civile et religieuse.

-

⁴¹ Chronique de l'Institut de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel (Morbihan) t. IV, n° 21, p. 500-501

En désignant le Frère Alpert comme chef de mission, le Frère Cyprien avait choisi un homme aux états de service remarquables, à qui Jean de la Mennais avait confié, en 1859, la mission de fonder un premier établissement à Tahiti, au milieu de difficultés sans nombre. C'est cet homme que ses confrères avaient subséquemment délégué au chapitre général de 1874.

Le Frère Alpert avait du talent, du savoir-faire, du panache. A son départ de Tahiti, en 1867, les autorités françaises en Océanie lui remettront un certificat et loueront son tact, sa dignité, sa fermeté.⁴²

Dans les circonstances, l'étoffe du pionnier et du colonisateur valait-elle la livrée du diplomate ? Est-il donné à tous les tempéraments de passer avec succès le test de l'Afrique, de l'Océanie et de l'Amérique du Nord ?

Le Frère Rodriguez ne soulève-t-il pas un coin du voile quand il écrit dans son *Historique* :

"Manquâmes-nous de doigté? Frère Alpert était-il de coeur à la mission qui lui avait été confiée? Fut-il diplomate intransigeant dans des négociations qui engageaient l'honneur de l'Institut? (..) Que si l'insuccès de l'essai d'établissement en 1878 (..) est dû à la maladresse des deux envoyés (..)"

3. Le Frère Cyprien et Mgr Moreau.

Le Frère Cyprien, qui avait l'habitude des tractations avec les autorités civiles et religieuses, et Mgr Moreau qui, à l'instar d'autres évêques du Québec, cultivait le préjugé favorable à l'endroit des communautés religieuses, auraient pu s'entendre si un climat de rapprochement et de dialogue avait été créé à l'occasion de l'arrivée des Frères de Bretagne.

Mgr Moreau semble d'un naturel confiant et toujours prêt à chercher toutes les solutions qui lui permettront d'obtenir les religieux dont les oeuvres du diocèse maskoutain ont besoin.

Le Frère Cyprien, supérieur général d'une congrégation fortement centralisée, donne l'impression, dans sa correspondance, d'être assailli par les problèmes qu'on lui soumet quotidiennement.

Son biographe, Auguste Laveille, a écrit ce qui suit

"Comme autrefois M de la Mennais, il obligea ses fils à lui écrire régulièrement, et s'astreignit à leur répondre dans la huitaine, quelque surchargé ou malade qu'il fût. Nous avons sous les yeux un grand nombre

_

⁴² Le récit de l'établissement des Frères en Océanie est raconté dans une brochure publiée par les F.I.C. à l'occasion du centenaire de leur arrivée et intitulée : *Cent ans au service de la jeunesse tahitienne*

de ces lettres brèves, précises, affectueuses souvent, sévères parfois, qui avec les retraites, seront désormais son principal moyen d'action. (p. 89)

Depuis qu'il gouvernait l'Institut, sa vie était une perpétuelle servitude. Taquineries des administrations civiles, préoccupation constante des besoins et des intérêts de ses fils, pénurie d'hommes et d'argent, déceptions même causées par quelques frères infidèles, il devait tout supporter sans plainte. Tout cela, en effet, c'était la croix connue d'avance, acceptée et bénie par quiconque se laisse imposer le fardeau du gouvernement religieux. (p. 153)

Ces succès encourageaient le supérieur à poursuivre sa tâche ; ils ne l'empêchaient pas d'en sentir le douloureux fardeau. Comme administrateur en vue, il était l'homme que l'on consulte à temps et à contre-temps, que l'on dérange sans motif, duquel on attend tout, que l'on critique s'il blesse ou réprimande, que l'on se dispense de remercier s'il rend service, sous prétexte qu'il n'a fait que son devoir. Dans une pareille vie, le coeur ne trouvait jamais son compte, l'esprit encore moins : quoi de plus sec, d'ordinaire, et de plus prosaïque que les "affaires"? Avec son âme affectueuse, ses goûts élevés, et, en particulier son amour de l'étude, le Frère Cyprien souffrait parfois cruellement de cet esclavage. (p. 241)

Ces travaux accusent la grande paix d'une âme étroitement unie à Dieu. Ils avaient pourtant été composés parmi les fatigues d'une administration accablante."⁴³

Si, de part et d'autre, des positions de repli avaient été prévues, auraiton pu éviter cet échec douloureux et inutile ? Quelle forme de compromis aurait été acceptable ? La rentrée scolaire, des deux côtés-de l'Atlantique, aurait-elle permis la poursuite des négociations plusieurs semaines durant ?

Si, au lieu de trois écoles, on s'était contenté d'une seule, tout en laissant les Frères des Ecoles chrétiennes faire leur entrée dans le diocèse, les besoins de l'évêque n'auraient-ils pas été comblés temporairement et les problèmes de personnel du supérieur des Frères réglés en bonne partie ?

4. 1878-1886 : des années irremplaçables.

Le chapitre de 1874 avait pris une sage décision on confiant chaque secteur de la Congrégation à un assistant général. Selon cette nouvelle répartition des tâches, le dossier des colonies relevait du Frère Arator CORFMAT⁴⁴. Toutefois,

⁴³ LAVEILLE Auguste. *Le Frère Cyprien*. Paris, J. de Gigord, 1910

⁴⁴ Voir *Chronique FICP*, 1874, n° 1; p. 5

il n'est jamais question de cet assistant et de ses nouvelles fonctions dans la correspondance échangée entre Mgr Moreau et le Frère Cyprien. 45

Peut-on se permettre de penser que la tentative de 1878 aurait eu un tout autre sort si une personne mandatée avait eu la responsabilité d'étudier le dossier sur place, de rencontrer les personnes concernées et de faire rapport au Frère Cyprien et à son conseil avant qu'une décision finale ne soit prise? C'est ce qui arrivera en 1886 alors que le scénario mis en place sera tout à fait différent, l'expérience acquise bénéficiant aux uns et aux autres. Voyons-en, par manière de comparaison, les principaux éléments :

- le chapitre général de 1879 confie le secteur des colonies au Frère Yriez-Marie CHAPEL, assistant général.
- grâce au zèle des Pères Jésuites, des échos favorables à l'ouverture d'un premier poste au Québec circulent à Saint-Pierre et Miquelon et se rendent jusqu'à Ploërmel où on leur portera une oreille attentive.⁴⁶
- le Frère Méleusippe, directeur général des Frères établis à Saint-Pierre et Miquelon, reçoit le mandat de faire une visite exploratoire au Québec (1884). Le rapport qu'il rédige est nettement favorable.
- le 1er janvier 1885, c'est l'appel du Frère Cyprien à "ceux qui se sentiraient du dévouement pour cette grande et belle mission ..."
- le Frère Ulysse BARON, désigné comme premier supérieur de la mission , se rend d'abord en Irlande pour perfectionner sa connaissance de l'anglais.
- les Frères Yriez et Ulysse arrivent à Montréal, au collège Sainte-Marie, le vendredi 21 mai 1886.
- huit jours plus tard, le Frère Yriez retourne en France faire rapport au conseil général.
- le Frère Yriez suivra dorénavant de très près le dossier du Canada et le défendra au besoin auprès de conseil général.

En guise de conclusion.

Après cette longue histoire qu'il valait la peine de raconter, même si les questions soulevées ne reçoivent pas toujours de réponses satisfaisantes, on peut conclure de bien des façons. Comme aussi on peut se contenter de penser

⁴⁵ Il faut dire que le Frère Arator n'eut guère le temps de se familiariser avec ses nouvelles fonctions. Il mourut le 14 octobre 1876.

⁴⁶ Ces Jésuites sont : le Père E. Hamon, un français résidant à Montréal, qui donna une mission aux habitants des îles Saint-Pierre et Miquelon et le Père Adrien Turgeon du collège Sainte-Marie de Montréal qui, à l'occasion d'un voyage en France, avait pu voir à l'oeuvre quelques Frères chargés de classes primaires dans un collège jésuite à Vannes.

qu'il eût suffi de modifier quelque peu le décor de l'époque, donner un rôle différent à quelques personnages, pour que les résultats soient autres.

1. Les F.I.C. et le diocèse de Saint-Hyacinthe

C'est en 1891 que les Frères de l'Instruction chrétienne feront leur apparition officielle dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, à Saint-Ours, petite municipalité située sur le Richelieu en aval de Saint-Denis. Ils n'auront jamais d'école à Saint-Hyacinthe, pas plus que les Frères des Écoles chrétiennes, d'ailleurs. Mais ils ouvriront des écoles à Farham en 1920, à Cowansville en 1942, à Philipsburg en 1947 et à Tracy en 1954.

Et quand Mgr Moreau célébrera en 1896 le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale, le Frère Ulysse assistera aux fêtes comme le rapporte le cahier publié en cette occasion.

2. Mgr Moreau et les congrégations d'hommes d'origine européenne.

Certaines des congrégations d'hommes accueillies par Mgr Moreau durant ses années d'épiscopat (1875-1901) avaient déjà été demandées par Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal. Telles sont la Congrégation de Sainte-Croix et celle des Clercs de Saint-Viateur en 1847.

Voici maintenant la liste des écoles du diocèse de Saint-Hyacinthe dirigées par des religieux d'origine européenne, avec l'année de la fondation. Cette liste ne va pas au-delà de l'année 1901.

Congrégation de Sainte-Croix : Saint-Aimé (1860), Saint-Césaire (1869), Farnham (1880) et Sorel (1886). -

Clercs de Saint-Viateur : Saint-Denis-sur-Richelieu (1878).

Frères du Sacré-Coeur: Saint-Hyacinthe (1881).

Frères Maristes: Iberville (1885), Roxton Falls (1887), Upton (1887), Waterloo (1889), Granby (1890), Saint-Hyacinthe (1892) et Belceil (1900).

Frères de l'Instruction chrétienne : Saint-Ours (1891).

Frères de la Charité: Sorel (1897).

Frères de Saint-Gabriel: Acton Vale (1898).

3. Et l'école de Saint-Denis en 1878?

Quant à l'école de Saint-Denis-sur-Richelieu, elle sera confiée, dès 1878, aux Clercs de Saint-Viateur. Voici le récit qu'en fait le Frère Antoine Bernard, C.S.V.:

"La prudence bien connue du Père Lajoie n'excluait pas la confiance totale en Dieu. Il le prouva en 1878 par deux fondations nouvelles (..)

En même temps s'ouvrit notre collège de Saint-Denissur-Richelieu, au diocèse de Saint-Hyacinthe. Trois confrères (..) remontèrent en bateau l'ancienne rivière des Iroquois depuis Sorel, et s'installèrent dans une bonne maison, fruit du zèle de M. le Curé Antoine 0 'Donnell et de ses généreux paroissiens. (..) L'un de nos premiers élèves du collège Saint-François-Xavier, à Saint-Denis, fut le jeune Elzéar Laperle, qui entra au noviciat de Joliette en 1882. Le Frère Laperle a donné au collège de Berthier la plus grande part de sa longue carrière religieuse. Il mourut octogénaire le 6 septembre 1945.⁴⁷

En 1946, l'établissement de Saint-Denis passe aux mains des Frères de Notre-Dame de la Miséricorde qui y installent leur maison provinciale et le juvénat Saint-Stanislas. Les Frères y donnent également l'enseignement aux enfants du village. Depuis 1964, toutefois, les Frères ont quitté Saint-Denis pour Saint-Hilaire.

4. Un dernier écho.

Dans un volume publié en 1905⁴⁸, l'abbé Jean-Baptiste Allaire, curé d'Adamsville et ancien vicaire à Saint-Denis, accorde quelques pages à l'essai de fondation de 1878. Nous les ajoutons volontiers à la suite de cette étude parce qu'elles nous permettent de découvrir une autre façon de comprendre ces événements. ⁴⁹

⁴⁷ BERNARD Antoine, C.S.V., *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada*, Montréal, CSV, 1947, p. 374.

⁴⁸ ALLAIRE Jean-Baptiste, *Histoire de la paroisse de Saint-Denis-sur-Richelieu*, Saint-Hyacinthe, 1905.

⁴⁹ Voir *Annexe I*

ANNEXE I.

Extrait du livre de l'abbé J.B. Allaire : Histoire de la paroisse Saint-Denis-sur-Richelieu.

CHAPITRÉ XLV : Le collège commercial, sa fondation et son histoire (...) (1875-1905). (P. 479-484)

"En même temps que la fondation de l'hôpital, incombait au curé de Saint-Denis l'établissement d'un collège commercial. Le décès, qui provoquait l'un, déterminait également l'époque de l'érection de l'autre, quoique les legs, pourvoyant à la naissance de ces institutions, provinssent de sources différentes. Pour la première, les deux soeurs Geneviève et Marie Demers procuraient elles-mêmes les fonds, tandis que pour la seconde, c'est leur frère qui les fournissait après leur en avoir cependant laissé l'usufruit, leur vie durant. M. Demers, avait, en effet, écrit dans son testament olographe : "Je donne et lègue, après la mort de mes deux soeurs, à la fabrique de Saint-Denis tous mes biens, meubles et immeubles, argents comptants, dettes actives, dont mes soeurs auront eu la jouissance (...); ordonnant que les meubles et immeubles soient vendus pour que le prix, joint aux autres argents, soit employé à aider l'établissement et soutien d'une maison de prêtres ou de religieux dans ce village pour procurer aux garçons le bienfait de l'instruction. Que si cet utile dessein n'est pas réalisé, quatre ans après la mort de mes deux soeurs, j'ordonne que le prix des dits meubles et immeubles, joint aux autres argents, soit distribué comme suit : un quart aux pauvres (...) de Saint-Denis ; un quart à la fabrique de Saint-Denis (...) 50

Mais autrement que l'hôpital, le collège a demandé (beaucoup) de travail et de soucis au curé. Comme l'évêque voulait profiter de l'occasion pour introduire au pays une nouvelle communauté enseignante, qui fût propre au diocèse, il fallut que l'abbé O'Donnell commençât par s'imposer le voyage d'Europe pour y trouver des religieux. Là-bas, existaient un grand nombre de maisons diverses cherchant à répandre le règne de Dieu, mais le manque de sujets ne permettait pas à leur zèle de pousser des rameaux aussi loin qu'elles l'auraient souhaité. Une mission au Canada leur aurait bien souri. Plusieurs en ont établi dans la suite. Pour l'heure néanmoins, il n'était guère possible d'y songer. C'est ainsi que le délégué de l'évêque frappa vainement à maintes portes, d'abord en Belgique. Ce n'est que quand il fut rendu en France, à Ploërmel, qu'il entrevit une chance de succès auprès des Frères de l'Instruction

-

⁵⁰ Archives du palais de justice de Saint-Hyacinthe

⁵¹ L'abbé O'Donnell, parti le 6 fév. 1876, revint dès le printemps suivant.

chrétienne. Quelques jours après les avoir quittés, en effet, le rejoignait à Rome une lettre de leur supérieur général, qui lui disait : "Mon conseil (...) à l'unanimité des membres présents, (...) consent à vous donner trois Frères, dans deux ou trois ans". ⁵² Ce point gagné, le curé revint au Canada en repassant par la maison-mère de ses futurs religieux de Saint-Denis.

Dans cette seconde entrevue, il fut entendu que ceux-ci se rendraient en Amérique dans le cours de l'été 1878 et qu'ils y ouvriraient aussitôt, en même temps qu'un noviciat, un cours comprenant "un enseignement complet, moins les classiques latins et grecs". ⁵³ L'avenir maintenant se montrait assez rassurant.

Sous l'impulsion de cette encourageante perspective, le 8 octobre 1876, la fabrique accepta officiellement le legs de M. Demers, soit la somme de dix-neuf mille piastres ⁵⁴; et, sans plus de retard, on avisa aux moyens d'élever l'édifice nécessaire à la fondation.

Le terrain, auquel on a fait plus tard de nombreuses additions⁵⁵, a été acquis le 21 octobre suivant et, le 24 janvier 1877, se signait le marché de construction avec Elie Giard, de Saint-Simon-de-Bagot, pour le montant de treize mille piastres⁵⁶. La bâtisse a été achevée dans le cours de l'été 1878. Rien ne pressait, puisque le premier essaim ne l'habiterait qu'à cette époque.

C'est effectivement en juillet de cette année que débarquèrent à Saint-Denis les deux religieux fondateurs : Frère Alpert, comme directeur, et Frère Rodriguez. M. Cosson, qui enseignait au village depuis l'automne précédent, était un des leurs ; temporairement sorti de la communauté à cause de l'indigence de sa mère, il devait s'adjoindre à eux, sous le nom de Frère Hyacinthe, pour compléter le nombre de sujets promis. Ces trois fils de l'abbé Jean-Marie Lamennais étaient destinés à composer le noyau d'une nouvelle province de leur institut. Malheureusement le choix des pionniers avait été une bévue regrettable.

A peine descendus sur la plage canadienne, ceux-ci furent atteints de

⁵³ Lettre de l'abbé O'Donnell à Mgr Moreau, en date du 30 mai 1876. Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.

⁵⁵ Le terrain, tel qu'il est aujourd'hui, comprend environ 3 arpents de front par 4 de profondeur.

⁵² Lettre du Frère Cyprien, supérieur général, à l'abbé O'Donnell, en date du 19 mars 1870. Archives de l'évêché de S. Hyacinthe.

⁵⁴ Lettre de l'abbé O'Donnell à Mgr Moreau, en date du 21 octobre 1876. Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.

La bâtisse bien achevée, avec le terrain, le système de chauffage à l'air et l'ameublement, a coûté \$ 17.000. Le surplus des argents fut placé à intérêt au bénéfice de l'institution. Le 19 mars 1905, la fabrique paroissiale, en assemblée régulière, vota généreusement \$ 2.000 au collège pour l'aider à substituer au vieil appareil calorifique qui avait fait son temps le système plus commode à l'eau chaude. Ce qui ne tarda pas à être exécuté.

nostalgie. Saint-Denis surtout ne leur apparut pas ce qu'ils l'avaient rêvé. "Nous ne resterons pas", ont-ils déclaré peu après dans l'intimité. Ils entrèrent aussitôt en correspondance dans ce but avec la maison-mère, peignant au plus sombre la position qui leur était offerte de ce côté-ci des mers ; et sur leurs informations non vérifiées le rappel de la peu courageuse colonie ne tarda guère à venir. Un mois s'était à peine écoulé depuis son arrivée que, déjà, elle rebouclait ses malles pour réintégrer ses anciens foyers, à la fin d'août.

Le projet de fonder en Amérique n'a plus été repris par cette communauté qu'en 1886. Elle l'exécuta alors, mais dans des conditions moins favorables. Si le succès en a été assuré cette fois, ce n'est que parce qu'il fut confié à des sujets plus énergiques que les premiers.

Le départ des trois Frères s'était effectué le dimanche, 25 août, à la veille de l'ouverture des classes et sans avertissement préalable. Le désappointement du curé à cette nouvelle! C'était l'évanouissement de ses meilleures espérances au moment où, après tant de démarches, il les croyait réalisées. Dans ces pénibles conjonctures, il fut résolu qu'on renoncerait au noviciat et qu'on s'adresserait à une communauté déjà établie au Canada pour n'en obtenir que le cours commercial.

Lequel des quatre instituts, voués à l'enseignement sur les bords du Saint-Laurent, voudrait de cette entreprise à la dernière heure ? Après quelques hésitations, on se tourna du côté des Clercs de Saint-Viateur.

Sachant ces religieux sur la fin de leur retraite annuelle à Joliette, M. O'Donnell se hâta de les aller rencontrer avant leur dispersion. Mgr Fabre l'avait juste précédé sur les lieux pour la clôture des pieux exercices ; il s'en constitua aisément un avocat en lui racontant son embarras. Avec son puissant appui et celui du prédicateur, l'abbé Godfroi Lamarche, la cause du curé de Saint-Denis fut bientôt gagnée. Le provincial, Père Lajoie, rendit en effet réponse, le lendemain, que sa communauté acceptait la mission.

Le marché fut définitivement conclu à Saint-Denis entre la congrégation et la fabrique, le 27 septembre 1878, Frère Jean-Baptiste Manseau, procureur de la maison-mère, agissant au nom de celle-ci. Sans devenir possesseurs, les dévoués précepteurs ne s'engagaient pas moins à entretenir la propriété, théâtre de leur zèle.

Toutes conditions étant minutieusement arrêtées, les Frères fondateurs arrivèrent le 3 octobre, et, quelques jours plus tard dans la première semaine du même mois, s'ouvraient les classes.⁵⁷

Les Viateurs, vieux de cinquante ans dont trente-et-un au pays, avaient à

⁵⁷ La bâtisse fut bénite par Mgr Moreau, le 8 suivant. On donna alors au collège Saint François-Xavier pour patron en souvenir du pieux fondateur, M. Demers.

leur crédit un passé avantageusement connu. C'était la meilleure garantie de la haute valeur des professeurs, qu'ils procureraient à la paroisse. Fils du Père Querbes, un éducateur doublé d'un saint, ils ont toujours prouvé qu'ils avaient pleinement hérité de son esprit pour la formation tant intellectuelle que morale de la jeunesse.

La maison, mise à leur dispositon au village de Saint-Denis, fut longtemps le plus riche établissement de la congrégation en Amérique. Depuis, elle a été considérablement embellie surtout dans ses alentours".

ANNEXE II NOTES BIOGRAPHIQUES

Frère Alpert-Marie ROPERT

Le Frère Alpert-Marie (Pierre ROPERT) est né à Crédin (Morbihan) le 21 février 1832.

Admis au noviciat à 19 ans, il s'embarque, à 20 ans, pour le Sénégal où il demeure six ans (1852-1858). En 1859, à 27 ans, il est choisi par Jean-Marie de la Mennais (probablement aussi sur l'avis du Frère Cyprien qui, en pratique, administre alors la congrégation) pour fonder une mission à Tahiti. Ils sont quatre frères à faire le voyage qui durera treize mois. Les débuts furent extrêmement pénibles par suite de l'opposition du commissaire impérial. Le Frère Alpert revient en France en 1867 et, jusqu'en 1878, il dirige le pensionnat de Redon, qui se classe au tout premier rang des établissements d'enseignement primaire supérieur de la Bretagne.

Après son voyage malheureux à Saint-Denis, il est nommé directeur principal d'Haïti, où il meurt quatre mois plus tard, emporté par la fièvre jaune.

Sans mettre en doute ses états de service remarquables et ses grandes qualités, on peut reprocher au Frère Alpert des rapports tendus avec le clergé et une certaine intransigeance qui n'ont pas manqué de jeter quelques ombres sur ses magnifiques réalisations, et comme bâtisseur, et comme éducateur.

Dans une lettre du 7 mars 1866, le Frère Cyprien écrit à l'évêque de Tahiti. Il annonce l'arrivée prochaine du Frère Edme-Marie, le successeur de F. Alpert et il ajoute :

"Je vois maintenant qu'il n'est pas opportun de brusquer le départ du Frère Alpert. Mieux vaut que les choses se fassent simplement et comme d'elles-mêmes ; je prends prétexte de ses infirmités pour le rappeler en France."

Et au Frère Alpert, le 6 février 1867 :

"Il y a certainement à Tahiti une chose que je déplore infiniment mais dont je suis loin de vous rendre responsable : c'est cette antipathie profonde et anti-chrétienne entre des hommes qui devraient, comme dans la primitive église, donner l'exemple de la paix, de l'union et de la charité ; serions-nous les disciples d'un autre Christ que celui des premiers chrétiens ? Que s'il ne dépend pas de vous d'éteindre ce désolant incendie, faites tout ce qui dépendra de vous pour le diminuer et l'amortir"

Après son rappel en France, le Frère Alpert dirige l'école de Redon de 1869 à 1878. Et au cahier des *Annales*, on peut lire les lignes suivantes

"Le Frère Alpert, administrateur de grand talent, n'obtint pas les sympathies du clergé paroissial et l'on eut à regretter une froideur calculée et un éloignement hostile entre l'école et le presbytère. On doit déplorer cette rupture qui amena finalement son départ de Redon le 6 juilllet 1878 pour le Canada"

Frère Rodriguez MAHÉ.

Le Frère Rodriguez (Jean-Pierre MAHÉ) est né à Saint-Thuriau (Morbihan) le 25 août 1848.

A peine sorti du noviciat, il se voit confier la première classe de l'école de Gourin. Il n'a pas encore 15 ans. C'est à 29 ans qu'il accompagnera le Frère Alpert à Saint-Denis. En 1879, il revient à Gourin comme directeur de l'établissement. Il consacre les vingt dernières années de sa vie à l'enseignement des petits et il s'éteint paisiblement le 14 mars 1928 à l'âge de 79 ans.

"Il se dégageait de sa personne, de sa haute stature, de son coup d'oeil, de sa facilité d'élocution, de la clarté de son enseignement, une telle supériorité qu'aucun maître ne pouvait inspirer plus de crainte, ni surtout plus d'estime." ⁵⁸

Dans une lettre au Frère Cyprien en date du 19 août 1878, soit six jours avant son départ de Saint-Denis, le Frère Rodriguez écrit ce qui suit :

"Le noviciat du Canada ne peut être actuellement soutenu par le traitement des Frères, ni suffisamment par les jeunes gens qui y seraient admis. Le diocèse le peut-il? Le fera-t-il? Je m'arrête à cette question qu'il ne m'appartient pas de trancher.

Vous croirez sans peine, mon Révérend Frère, que la vie d'émotion que nous avons ici depuis quelque temps surtout, n'a pas été sans influence sur notre santé qui, pour l'un aussi bien que pour l'autre, était loin d'être satisfaisante lorsque nous avons quitté la France. Daigne le Seigneur nous accorder une solide patience et la soumission aux ordres de la Providence pour que nous ne perdions pas totalement les mérites que nous pouvons acquérir dans une mission que nous sommes loin l'un et l'autre d'avoir recherchée.

Le cher Frère Alpert vous dit dans sa lettre combien il nous est dur de manger un pain que nous n'avons pas gagné, de le manger surtout

⁵⁸ Ménéloge, I, p.319

dans les circonstances actuelles. Oh oui! cela est dur, dur au point de souhaiter pour toute nourriture le pain des cendres arrosées par les larmes dont parle le prophète. Le cher Frére Alpert souffre beaucoup; je lui reproche même de ne pas s'écouter; moi aussi je souffre, mes joues amaigries et mon teint de phtysique ne le disent que trop. Quelqu'un, sans doute pour m'annoncer que je ne souffrirai pas longtemps au Canada, me donne trois hivers de vie ici; avant ce temps vous m'aurez rappelé en France; du reste, ma présence ici, si la mission réussit, sera un obstacle au bien, m'étant trouvé mêlé beaucoup moins je le sais, que le cher Frère Alpert, mais cependant trop, aux épineuses négociations relatives à notre établissement au Canada."

Cettre lettre laisse percer une inaptitude évidente à la vie de pionnier. D'ailleurs, le Frère Rodriguez avait toujours répondu négativement aux demandes du Frère Athénodore, directeur de la *Chronique*, qui souhaitait l'envoyer au Canada. Un jour, la nouvelle devint officielle du choix du Frère Alpert comme directeur de la délégation qui devait se rendre au Canada. Voici ce que relate le Frère Rodriguez, à ce propos, dans son *Historique*:

"Dès que j'eus connaissance du choix du Supérieur, je cessai toute hésitation et consentis à être le compagnon du Frère Alpert-Marie. Les qualités dont je savais doué le Frère Alpert-Marie méritaient bien, me semble-t-il, le choix que les Supérieurs avaient fait de lui pour l'implantation de notre Institut au Canada. Mais peut-être l'éloignement de France du Frère Alpert-Marie, un peu batailleur par tempérament, était-il désiré. Si les archives de l'Institut ne conservent pas trace de certaines publications imprimées rue Cherche-Midi, à Paris, il ne convient pas que je fasse allusion au rôle attribué, à tort ou à raison, au Frère Alpert-Marie dans certaines polémiques de nature à semer la zizanie entre personnes qui, pour le bien général, devraient être bien unies.

Après avoir accepté d'être le compagnon du Frère Alpert-Marie, il m'eût été agréable d'entendre de la bouche du Supérieur Général quelques détails sur la mission qui allait nous être confiée. N'étant pas le chef de la mission, je laissai au Frère Alpert-Marie le soin de se munir de tous les renseignements qu'il était possible alors au Supérieur de lui donner. Je ne sus qu'une chose : que j'allais au Canada où, pensais-je, je n'aurais eu, aussitôt notre arrivée, qu'à remplir avec dévouement ma mission de religieux enseignant. Hélas ! il n'en devait pas être ainsi, mais n'anticipons pas..."

_

⁵⁹ Op. cit., p. 3-4.

Et quand, en 1886, l'annonce officielle de l'envoi d'un premier contingent de Frères sera faite à toute la Congrégation, le Frère Rodriguez doutera encore du succès de la mission.

Dans une lettre adressée au Frère Ulysse BARON, le Frère YriezMarie CHAPEL, l'assistant général chargé des colonies, souligne le fait en ces termes:

"On rapporte que le Frère Rodriguez a dit par ici - il s'est donné garde de me le dire à moi - que la mission du Canada durerait bien huit jours, que je serais heureux de le faire mentir! Ce qui lui a déplu au Canada, m'a-t-il dit, c'est le luxe qu'il a vu partout. Il prétend que son compagnon traitait les affaires en dehors de lui ; qu'il ne connaît pas le motif de leur retour en France. Lie! "60

Mgr Louis-Zéphirin MOREAU.

Louis-Zéphirin MOREAU est né à Bécancour le 1er avril 1824. Il fait ses études, classiques et théologiques, à Nicolet, où il est professeur en même temps que séminariste selon la coutume du temps. De santé très faible, il se voit refuser l'accès au sacerdoce par Mgr Joseph Signay, archevêque de Québec. Mais Mgr Ignace Bourget l'accepte à Montréal et l'ordonne en 1846. C'est en 1853 qu'il arrive dans le diocèse de Saint-Hyacinthe où il est tour à tour secrétaire de l'évêque, curé de la cathédrale, aumonier de Religieuses, procureur de l'évêché et, à quatre reprises, administrateur du diocèse. En 1876, il est sacré 4ème évêque de Saint-Hyacinthe.et il décède en pleine action en 1901. Sa cause de béatification a été introduite en 1928 et le décret d'héroïcité des vertus publié en 1973. Mgr Moreau est le premier évêque d'origine canadienne à qui l'Église a accordé le titre de vénérable. Mgr Louis-Zéphirin Moreau a été béatifié par le Pape Jean-Paul II le 10 mai 1987. La célébration de la fête liturgique a lieu le 24 mai.

D'un feuillet publié à l'occasion du 100ème anniversaire de son ordination épiscopale et qui résume à grands traits les réalisations de sa vie comme prêtre et évêque, nous extrayons les paragraphes suivants :

"En lui, on retrouve hardiesse et modération, fermeté et bonté, grandeur et simplicité, zèle et confiance en Dieu. Une âme forte dans un corps faible ; c'est en raccourci le portrait de Mgr Moreau. Mais l'action de Dieu, se joignant continuellement à la sienne, multipliait ses énergies, à tel point qu'en examinant ses oeuvres, on ne peut déceler aucune trace de faiblesse.

Mgr Moreau fut l'évêque de son temps avec des visées, sur l'avenir, qui

⁶⁰ Mensonges! Lettre du 31.08.1886.

rejoignent notre époque.

En plus de son ministère épiscopal qu'il accomplissait avec toute l'ardeur de son coeur d'apôtre, en plus d'une très volumineuse correspondance (plus de.15 000 lettres) où on reconnaît le souffle de l'Esprit qui guide son intelligence déjà sûre et sa vive compréhension des hommes et des évenements, Mgr Moreau a entrepris et mené à bonne fin des oeuvres nombreuses et importantes qui, à elles seules, suffiraient à remplir une vie féconde.

Pour assurer à son diocèse les institutions nécessaires au bien des âmes, il multiplie les initiatives et les démarches qui ont pour résultat la fondation de deux communautés religieuses : les Soeurs de Saint-Joseph et les soeurs de Sainte-Marthe ; la venue à Saint-Hyacinthe des Clercs de Saint-Viateur, des Frères du Sacré-Coeur, des Frères de l'Instruction Chrétienne, des Frères Maristes, des Frères de Saint-Gabriel, et la fondation, dans sa ville épiscopale, du premier noviciat des Dominicains au Canada."

SOMMAIRE

M. Antoine O'Donnell à Ploërmel	2
Arrivée des premiers Frères au Québec	7
La réponse arrive de Ploërmel	12
Premières explications du Frère Cyprien	16
Communiqué final	27
Epilogue	28
Réflexions et pistes de recherche	28
En guise de conclusion	33
Annexe I : Extrait du livre de l'abbé Allaire	35
Annexe II : Notices biographiques	38

Impresion : Imprimerie LNG Dépôt légal imprimeur Le Gérant : Félix Le Gallo (Saint-Brieuc) Le Directeur : Jean Le Moal (Rome)